

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

56^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 797

26 JUILLET 2002 - 150 Francs CFA

42^{ème} ANNIVERSAIRE D'INDÉPENDANCE

LE BÉNIN TOUJOURS DANS LE BOURBIER DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

Jedui 1^{er} août 2002, la République du Bénin, ex-République du Dahomey, va fêter quarante-deux ans de son indépendance. Quarante-deux ans d'accession à la souveraineté nationale, ce n'est peut-être pas beaucoup dans l'histoire du développement d'un pays. Mais quarante-deux ans, ce n'est pas peu non plus. Cela suffit, en principe, pour jeter les bases du développement d'un pays qui aspire vraiment au progrès, voire au développement durable.

À l'instar des autres anniversaires de l'indépendance du Bénin, l'heure est au bilan. Déjà, chaque Béninoise et chaque Béninois y vont selon leur sensibilité. Chaque groupe politique et chaque association voire chaque organisation y vont aussi selon leur tendance et leurs centres d'intérêts.

LES TENDANCES

Dans l'ensemble, l'établissement du bilan est en train de se faire sur la base de trois tendances :

— tout va mal au Bénin ;

(Lire la suite à la page 6)

COTONOU : JOURNÉES NATIONALES DES BÉNIÑOIS DE L'EXTÉRIEUR POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA DIASPORA

(Lire nos informations à la page 7)

EUCARISTIE : UNE « ÉGLISE-FAMILLE », COMMUNAUTÉ DE FRÈRES, TOUS ENSEMBLE, PÈLERINS DE L'ÉTERNITÉ

Peut-on finir de méditer sur la grandeur du mystère de la foi récapitulé dans l'Eucharistie ? Peut-on finir de relire et de contempler l'œuvre de la main du Seigneur dans notre histoire religieuse, une histoire essentiellement eucharistique ? Peut-on finir d'explorer le

thème central du premier congrès eucharistique au Bénin à savoir : « Eucharistie, manifestation suprême de l'Amour du Père dans l'Esprit » ? La réponse, simplement, est non. Le cœur rempli d'action de grâce, nous ne saurions rester insensibles à des préoccupations d'ordre pratique centrées sur la place et l'importance de l'Eucharistie au cœur de la communauté. Pourquoi se rassembler pour célébrer l'Eucharistie ? Quelle est la profondeur significative du rassemblement dominical ? Et quelle est la finalité de nos rassemblements ? Serait-elle de rester au statu quo de nos aspirations humaines ou pour nous lever dans la foi, l'espérance et la charité et devenir d'authentique communauté en marche, pèlerins de l'éternité ?

FAIRE COMMUNAUTÉ AUTOUR DE LA TABLE EUCARISTIQUE

Comment approcher la grandeur de l'Eucharistie sans accomplir un pas dans

(Lire la suite à la page 8)

LES EFFETS DE LA MONDIALISATION SUR L'HOMME ET LA DÉMOCRATIE

À L'ÉCOUTE ...



... DU PAPE

(...) « La configuration changeante de la Communauté internationale dans un monde globalisé a un effet décisif sur les relations entre les pays et les peuples. Ce ne sont peut-être pas seulement les éléments fondamentaux de la Communauté internationale qui sont entrainés de changer. Les gouvernements nationaux, les

réseaux commerciaux et financiers, les agences internationales et les organisations non gouvernementales, les Églises, et les associations civiles de toutes sortes : voilà les éléments fondamentaux de la société, aujourd'hui, tels qu'ils le sont depuis un certain temps et qu'ils le seront dans un avenir prévisible. À ceux-ci devraient s'ajouter, en tant que facteur général et toujours plus influent, les moyens de communication — ayant souvent de puissantes relations avec le monde de la politique et du commerce — qui traversent eux-mêmes une période de rapide mutation, à la suite des continus progrès technologiques. Mais le point le plus général et le plus important, est que si ces éléments sont eux-mêmes plus ou moins stables, leur interaction et leurs relations ne le sont pas : en effet, elles changent très rapidement sous la pression de la mondialisation.

L'un des effets principaux de ce phénomène est que nous assistons à un déplacement des sources de pouvoir dans le monde, tandis que l'autorité politique se disperse en prenant des formes nouvelles. Il est clair, par exemple, que les dirigeants des grands groupes commerciaux et financiers exercent aujourd'hui une partie de l'autorité qui appartenait autrefois exclusivement aux dirigeants politiques. Il faut donc

examiner plus attentivement les effets de la mondialisation sur la nature et sur la pratique de la démocratie. De nouvelles questions apparaissent, qui sont devenues encore plus urgentes à la lumière des événements récents : dans quelles mesures des politiques mondiales, et pas seulement nationales, sont-elles possibles ? Qui aurait la responsabilité de décider et d'appliquer de telles politiques ? Quelles sont les possibilités d'exercer une surveillance véritablement démocratique sur les forces qui sont à l'œuvre de façon croissante sur la scène internationale ? Qu'en est-il des tribunaux internationaux ? Qui nommera les juges et décidera du cadre juridique dans lequel ces tribunaux devront opérer ? Il est évident que ces questions et d'autres semblables, méritent l'attention.

Ni les individus, ni les nations ne peuvent échapper aux effets de ces changements sur la scène internationale. À cause des changements dans les relations entre le monde des affaires et le gouvernement, par exemple, les relations internationales et le commerce extérieur se confondent souvent. Cela est sans doute inévitable, mais cela entraîne le risque de réduire les échanges entre les États et les peuples à des transactions commerciales, de sorte que tout est englobé dans l'économie, comme c'est le

cas dans les sociétés où prédomine une idéologie consumériste. Si cette tendance n'est pas accompagnée et enrichie par d'autres préoccupations sociales et culturelles, la diplomatie ne réussira pas non plus à servir le développement intégral des individus et des peuples et le bien commun de toute la famille humaine, comme cela est son objectif. Afin de demeurer fidèle à sa vocation spécifique, dans une période de changement comme celle-ci, la diplomatie doit faire de la personne humaine le centre de son projet et le critère de son engagement ; elle doit être guidée par une compréhension correcte de la personne humaine et de la société humaine.

L'Église catholique elle-même est profondément engagée dans la vie de la Communauté internationale, non pas pour poursuivre des intérêts nationaux ou idéologiques, mais en vue de servir le développement intégral des peuples, comme le commande l'Évangile. (...)

Rome, le 17 mai 2002

Jean-Paul II

Discours à l'adresse du Nouvel Ambassadeur d'Islande près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance.

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

ATTACHÉS DE PRESSE,
JOURNALISTES ENCHAÎNÉS

Être en même temps journaliste et attaché de presse contribue à bloquer l'accès à l'information ou sa diffusion. Un cercle vicieux où s'enferment eux-mêmes les professionnels de la presse attirés par des primes qui amoindrent leurs salaires souvent insuffisants. Exemple au Bénin.

Le cumul des fonctions d'attaché de presse et de journaliste, devenu courant dans de nombreux pays d'Afrique, constitue un sérieux obstacle à la crédibilité des médias. À l'origine de cette confusion entre communication et information, la situation péjorative de nombreux journalistes qui, vivant difficilement de l'exercice de leur métier, arrondissent leurs fins de mois en mettant leur talent au service de qui veut bien les payer: ministères, entreprises.

Au Bénin, bien que le Code de déontologie de la presse déclare incompatible «la fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste», de nombreux confrères béninois exercent en même temps les deux métiers.

L'attaché de presse bénéficie de primes mensuelles (20 à 25 000 F CFA), d'un moyen de déplacement, de bons d'essence, de frais de mission et divers autres avantages; C'est lui aussi qui gère la distribution des fameux «per diem». Ces enveloppes, remises à ses confrères des autres médias participant à des séminaires ou conférences de presse, constituent souvent l'essentiel des revenus de ces derniers. Ces avantages, bienvenus pour compléter leurs trop maigres salaires (en moyenne 25 000 à 75 000 F CFA) souvent payés avec retard, poussent bien des journalistes à démarcher activement ces postes.

«On s'accroche au discours du ministre». La plupart de ces journalistes attachés de presse travaillent dans les médias de service public. Sur la trentaine de journalistes du service de l'information de la radio nationale, il y a des attachés de presse de ministères. À la télévision nationale, sur la vingtaine de membres de la rédaction, onze sont attachés de presse, onze sont attachés de presse, onze sont attachés de presse. C'est pourquoi, dans les organes de service public, l'information institutionnelle domine. «On s'accroche au discours du ministre», déplore Célestin Mara, secrétaire de rédaction à la radio nationale.

Parfois, les journalistes se voient même refuser l'accès à l'information, comme en témoigne cet incident récent. Partie le matin du 22 mars 2002 pour couvrir une manifestation organisée par un ministère, E. B., journaliste à la radio nationale du Bénin, est rentrée bredouille. Elle accuse ouvertement son confrère L. D., attaché de presse du ministre en question: «Il a refusé de me donner le discours. Il a dit que d'ailleurs il ne voulait pas qu'on passe l'information à la radio nationale.» Du coup, le reportage n'a pas été fait. «Nous ne faisons pas seulement du tort au ministre qui a organisé la manifestation. Mais nous pénalisons les auditeurs qui ont droit à l'information», se plaint Z. Y., un autre journaliste.

Ces pratiques sont «une porte d'entrée de la politique dans les rédactions», analyse Marcel Tchobo, ancien rédacteur

en chef à la Télévision nationale qui met ainsi le doigt sur une autre perversion du système. «Pendant la campagne électorale pour la présidentielle 1996, se rappelle Célestin Mara, ancien attaché de presse de Nicéphore Soglo, président de la République de 1991 à 1996, lorsque Bruno Amoussou, alors leader d'un parti de l'opposition, a déclaré que le financement de la route Abomey-Kétou-Ikara n'était pas bouclé, j'ai été amené à démontrer que cette déclaration était fautive. Sans savoir exactement lequel du gouvernement ou de l'opposition disait la vérité.» En fait, il s'est avéré par la suite que le financement n'était pas encore bouclé.

Le journaliste attaché de presse, lui-même plus ou moins manipulé par l'institution ou la personnalité qu'il suit, cherche souvent à son tour à manipuler ses confrères des autres rédactions. «Des fois, je négocie avec eux. Je leur donne l'information, mais je leur dis pourquoi je ne voudrais pas qu'ils la publient. Certains respectent leurs engagements, d'autres — ce qui est rare — publient néanmoins l'information», témoigne S. B., rédacteur dans un quotidien privé et ancien attaché de presse dans un comité d'organisation de manifestations culturelles. Comme plusieurs de ses confrères, il préfère rester anonyme par crainte de représailles.

Les journalistes qui ne respectent pas les consignes de l'attaché de presse courent le risque d'être privés des per diem et autres pourboires des prochaines manifestations. «Le journaliste rebelle peut aussi ne plus être invité à couvrir les activités de ce ministère. Parfois, témoigne C. A., attaché de presse d'un ministre, comme je connais la ligne éditoriale d'un journal, je me garde bien de lui donner l'information qu'il recherche. Certains attachés s'emploient même à empêcher leurs confrères d'avoir un contact direct avec leur ministre.

Le cartel des attachés de presse. Le système, qui a pris de l'ampleur ces dernières années, verrouille toute recherche objective des faits et de la vérité. Les attachés de presse distillent les informations qu'ils veulent, à qui ils veulent. Les journalistes sont donc à leur merci. Rares sont ceux qui font preuve de courage en résistant à leurs directives et à la tentation des «per diem».

Pour limiter l'influence des journalistes attachés de presse, certains responsables d'organes de presse leur interdisent de couvrir les activités de «leur ministère» et en charge un autre. «Mais étant donné qu'ils sont nombreux dans les rédactions, c'est toujours à un autre attaché de presse qu'on confie ce genre de reportages, se désolent Célestin Mara. La conséquence est qu'ils s'entendent entre eux pour traiter de façon partisane l'information de leur ministère respectif. Aucun ne se dérobe à ce contrat tacite de peur de voir ses confrères «mal» traiter l'information sur les activités de leur institution.» Cette entente des attachés de presse «noyauté les rédactions», constate un responsable de la télévision nationale. Les rédacteurs en chef sont d'autant plus mal placés pour réagir qu'ils ont, pour la plupart, été ou continuent d'être eux-mêmes attachés de presse.

Fernand D. Nouveligbo / Syfia-Bénin

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN HÔTELLERIE
AIDER LES JEUNES À S'INSÉRER DAVANTAGE
DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Seize jeunes lauréats bondissent de joie en recevant leur parchemin de brevet de technicien en hôtellerie et restauration. Ils se font tour à tour longuement ovationner par l'assistance. Solennel et mémorable, tel s'est déroulé le cérémonial de remise de diplômes organisé le samedi 08 juillet 2002 au Centre de formation professionnelle en hôtellerie et tourisme d'Adjarra-Docodji à Porto-Novo. Le tout s'est passé sous la présidence de M. Pierre Sourou Hodonou, directeur du Centre, ainsi que des parents, amis et enseignants de l'établissement. Tous étaient radieux. Et pour cause.

À l'école comme dans la vie, le secret de la vraie réussite réside dans l'effort et le travail bien fait. Pour l'avoir compris, et surtout mis cela en pratique, les seize élèves de la 4^{ème} promotion sortis dudit Centre méritaient bien d'être, ce jour-là, à l'honneur. Une année scolaire brillamment couronnée de succès ! Il n'y a rien de mieux pour encourager et récompenser des élèves méritants qui peuvent servir de relais auprès de leurs camarades aspirants. C'est aussi une occasion privilégiée pour rendre hommage aux parents, professeurs, et autres encadreurs qui, à des titres divers, sont les principaux artisans des bons résultats obtenus par les lauréats.

Aussi, le porte-parole de la promotion s'est-il, le premier, adressé à tous leurs bienfaiteurs et invités pour leur demander d'accepter le modeste témoignage de leur reconnaissance. Puis il les a rassurés en ces termes :

« Nous sommes devenus restaurateurs non seulement parce que nous avons cette vocation, mais également parce que nous sommes suffisamment avertis et bien formés pour affronter les difficultés inhérentes à notre métier ». « Tout cela, conclut le porte-parole des élèves du Centre, nous vaut d'être solidement armés pour notre vie future, prêts à contribuer efficacement au développement de la Nation ».

UN LABEL DE PERFORMANCE

Dans l'intervention qui a suivi, le doyen des professeurs du Centre n'a pas non plus fait mystère du travail de qualité accompli par le corps enseignant. Selon lui, le produit qu'ils ont façonné et modelé, répond parfaitement aux exigences de la clientèle. Mais il estime néanmoins que ce produit fini peut encore être amélioré. En effet, explique-t-il, nous sommes convaincus que nos lauréats mettront en pratique sur le terrain comme leurs devanciers, « la maîtrise des normes d'accueil et de satisfaction de la clientèle, la maîtrise de nos différentes technologies, à savoir : technologie culinaire, technologie de l'hygiène alimentaire, technologie de bar et de restauration, la législation du travail, avec tout son contenu, entre autres :

l'honnêteté, le respect de la personne humaine, le respect du bien d'autrui, l'amour du travail bien fait, le secret professionnel et enfin la maîtrise des sciences appliquées aux équipements et installations des locaux professionnels ».

Cinq ans déjà d'activité du Centre, la présente cérémonie de remise de diplômes

est une opportunité qu'il a plu au directeur du Centre, M. Pierre Sourou Hodonou, de saisir afin de dresser un bilan provisoire de l'évolution de son établissement ainsi que des réformes qui y seront entreprises, dans les prochaines années en vue de lui permettre d'améliorer la formation des jeunes et surtout de les aider à s'insérer davantage dans le monde de l'emploi.

DES RÉFORMES POUR DES
PERSPECTIVES ENCORE PLUS
FAVORABLES

Au titre des réalisations, comme le précise M. Pierre Sourou Hodonou, directeur du Centre, le souci majeur de rendre notre Institution efficace dans ses prestations, nous a amené à améliorer sans cesse les conditions de travail des élèves et des professeurs. En terme d'investissement, ces actions se chiffrent à plusieurs millions de francs. Il s'agit notamment de l'aménagement et de l'équipement de SOUAZAD Bar-Restaurant et du réaménagement spatial du laboratoire de pratique culinaire BONHEUR CUISINE.

Dans le cadre de nos relations avec le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, des perspectives encourageantes sont apparues quant au soutien dudit ministère à la mise en place d'une politique de formation continue et de recyclage au profit de notre Centre, a indiqué M. Hodonou.

S'agissant de notre programme annuel d'activité, a-t-il poursuivi, il est prévu dès la rentrée scolaire prochaine :

— le renforcement des niveaux de recrutement afin de répondre efficacement aux besoins du marché de l'emploi en matière de qualification professionnelle,

— l'introduction dans la formation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'internet, afin d'augmenter la capacité de recherche des apprenants et surtout d'expérimenter avec nos partenaires étrangers la formation à distance,

— l'augmentation de la capacité d'accueil de SOUAZAD restaurant pour en faire un restaurant d'exploitation ouvert au public et l'augmentation de la capacité de production du service traiteur «BONHEUR CUISINE» permettant, selon M. Hodonou, d'employer régulièrement nos apprenants, même s'ils ne sont plus dans le Centre.

Grâce à une politique active de partenariat, le Centre bénéficie de plusieurs rencontres d'échanges pédagogiques et culturels, notamment avec le Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme de Toulouse et le Lycée hôtelier Rabelais de Lyon, en France.

Parents d'élèves, une année scolaire s'achève... Une autre commence, cela se prépare.

Evariste Déglà

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA - DONGA

LE PAM ENCOURAGE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE FÉMININE

Dans le cadre de son projet pilote dénommé "Rations sèches" en faveur de la scolarisation des filles, le Programme alimentaire mondial (PAM) a entamé le 16 juillet dernier, dans la sous-préfecture de Matéri une tournée de distribution de rations sèches aux filles méritantes des écoles primaires publiques retenues au niveau de l'Atacora et de la Donga. Cette distribution concernait trente (30) écoles, et le nombre total de filles inscrites à ce jour dans ces établissements est de 640 contre 334 au début de l'année scolaire 2001-2002, soit un taux d'augmentation de plus de 91%.

Au total, près de dix-neuf (19) tonnes de vivres composés de 17.700 tonnes de maïs et de 1.200 tonnes d'huile, ont été ainsi distribués en guise de stimulation aux filles pour leur régularité en classe et d'encouragement à leur parents, pour avoir compris la nécessité d'envoyer les filles à l'école, tandis que quarante enseignants recevaient 1.184 tonnes de vivres, dont une tonne de maïs et 0,184 tonne d'autres vivres au cours de cette troisième distribution de rations sèches.

Le projet "Rations sèches" a pour objectifs de contribuer à augmenter le taux de scolarisation des filles, afin d'atteindre plus rapidement la parité fille/garçon dans les écoles ciblées, de motiver les parents, en compensant, ne serait-ce qu'en partie, le manque à gagner occasionné par la non participation des jeunes filles aux travaux champêtres qui est souvent à l'origine d'absentéisme et d'abandon des écolières. Ces écolières sont généralement appelées à aider leurs parents dans les champs et pour les travaux domestiques.

ATLANTIQUE - LITTORAL

APRÈS LA SESSION SPÉCIALE DE L'ONU CONSACRÉE AUX ENFANTS

Une trentaine de représentants d'ONG travaillant pour la protection et la défense des droits de l'enfant venus de nos douze départements, ont suivi le 18 juillet dernier, au Codiam à Cotonou, un atelier de restitution des travaux de la session spéciale de l'ONU consacrée aux enfants.

Organisé par la Section héninoise de la coalition des ONG africaines pour le suivi de la session extraordinaire des Nations unies consacrée aux enfants, avec l'appui financier de l'Unicef, cet atelier avait pour objectif de familiariser les participants avec le nouveau plan d'action en faveur des enfants adopté par les chefs d'État en mai dernier aux Nations unies.

Il s'est agi pour les participants à cet atelier de restitution, de réfléchir sur l'organisation à mettre en place en vue de

la participation des ONG, des enfants et des communautés à la base, à l'élaboration du plan national d'action en faveur des enfants béninois pour les dix années à venir.

Trois communications ont été présentées au cours de cette rencontre et avaient trait au forum des enfants, aux travaux des ONG et aux travaux des délégations officielles. Au terme de l'atelier, les participants ont mis sur pied un comité de neuf ONG chargées de vulgariser le nouveau plan d'action en faveur des enfants et d'élaborer un plan national de sensibilisation.

Ils ont, dans une recommandation, souhaité que le gouvernement associe les ONG béninoises à l'élaboration du plan d'action national.

BORGOU-ALIBORI

3.500 LITRES DE GAS-OIL DE LA SBEE / KANDI DÉTOURNÉS

Le commissariat central de Kandi a appréhendé, dans la nuit du samedi 13 juillet 2002, un camion-citerne chargé de gas-oil destiné à alimenter les groupes électrogènes de la Société béninoise d'électricité et d'eau de Kandi (SBEE/Kandi).

Selon le commissaire Larisse Mamasika, le détournement de gas-oil est intervenu avec la complicité de trois agents de la SBEE, un chauffeur et un pompiste de la place qui se sont retrouvés à un endroit reculé de la ville pour vider le reste de gas-oil après avoir déchargé environ 11.500 litres dans les réservoirs de ladite société.

C'est sur la base d'une information anonyme selon laquelle un véhicule serait en train de décharger son contenu dans un quartier périphérique de la localité qu'une équipe du commissariat de Kandi s'est rendue sur les lieux. Aussitôt, les auteurs ont pris la fuite abandonnant huit (8) fûts de gas-oil remplis et huit autres vides sur le terrain.

De l'interrogatoire des mis en cause, il ressort que le véhicule devait décharger 15.000 litres à la SBEE. Mais compte tenu du fait que les citernes de la Société étaient pleines, ils ont préféré détourner les 3.500 litres restants dans le camion-citerne, ont allégué les agents indécidés.

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Kandi a été saisi et l'enquête se poursuit jusqu'à la manifestation de la vérité.

Toutefois, le véhicule et les fûts ont été conduits au commissariat de police de Kandi, indique-t-on.

MONO - COUFFO

LES PARAJURISTES DE TOVIKLIN SENSIBILISE

L'Association des femmes juristes du Bénin (AFJB) a entrepris jeudi 18 juillet 2002 dans le Couffo, une campagne de vulgarisation et de sensibilisation sur les différents textes de lois de la décentralisation.

Organisée avec l'appui de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, la campagne de sensibilisation qui a regroupé vingt parajuristes de Toviklin a concerné tous les parajuristes des deux départements en vue de leur formation et de la sensibilisation sur la décentralisation.

Sous la direction de Mme Adonon de l'AFJB, les parajuristes de Toviklin ont suivi des communications relatives à la décentralisation au Bénin et aux cinq différentes lois votées en la matière.

Selon Mme Adonon, l'engagement pris pour mener à bien ce programme-pilote de formation et de sensibilisation des parajuristes du Mono et du Couffo sur la décentralisation, vise non seulement à faire comprendre lesdites lois à l'ensemble de la population, mais aussi à susciter la candidature des femmes de ces deux départements aux prochaines élections municipales.

Il s'agira par ailleurs, d'amener les femmes à prendre la mesure de leurs responsabilités et à s'impliquer davantage aux côtés des hommes dans cette bataille qui va conduire notre pays à un développement durable.

OUÉMÉ - PLATEAU

UN DÉFICIT DE 56.422.346 FRANCS CFA AU CARDER / OUÉMÉ

Le comité de gestion du Carder-Ouémé a effectué, vendredi 12 juillet dernier à Porto-Novo, le bilan des

activités réalisées par l'institution au cours de la campagne 2001-2002. Le compte de gestion dégage un déficit de 56.422.346 F CFA.

Selon M. Vincent Djiman Abiola, directeur général du Carder-Ouémé-Plateau, la campagne agricole écoulée s'est déroulée dans des conditions matérielles difficiles. L'épuisement des ressources financières, l'insuffisance des ressources humaines (203 agents toutes catégories confondues contre 454 prévus), une pluviométrie très peu favorable sont, entre autres, les problèmes que vit le Centre d'action régionale pour le développement rural (CARDER) de l'Ouémé-Plateau.

La conséquence immédiate est la baisse de la production céréalière, 227.000 tonnes cette année contre 245.000 tonnes pour la campagne précédente. Quant à la production cotonnière, elle est passée de 8.000 tonnes pour la campagne précédente à 5.000 tonnes environ pour 2001-2002, a-t-il signalé. Cependant une lueur d'espoir pointe à l'horizon; il s'agit du Projet agricole de développement rural de l'Ouémé (Padro) dont les travaux démarrent en août prochain.

ZOU - COLLINES

LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR L'EMPLOI A UNE AGENCE À BOHICON

Le ministre de l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi, M. Lazare Séhoucto, a procédé, vendredi 12 juillet 2002, à l'ouverture d'une Agence du Fonds de solidarité nationale pour l'emploi (FSNE) à Bohicon.

Le FSNE a pour mission de favoriser les initiatives de promotion de l'emploi au Bénin. Il permet aux jeunes diplômés sans emploi d'acquiescer et de développer une expérience pratique en rapport avec leur formation académique afin de s'insérer dans la vie active, rappelle-t-on.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du préfet des départements du Zou et des Collines, M. Barthélémy Dégueon, du directeur du Fonds, M. Alassane Mohamed, du chef de la circonscription urbaine de Bohicon, M. Antoine Hédji, des députés de Bohicon et de nombreux invités. Tous les intervenants ont souligné l'opportunité de cette Agence à Bohicon qui desservirait non seulement les départements du Zou et des Collines mais aussi du Mono et du Couffo.

Le ministre Séhoucto a indiqué que cette action répond au vœu du gouvernement de promouvoir l'emploi pour réduire la pauvreté. Il a promis l'organisation d'une semaine de l'emploi en août prochain, ce qui donnera un nouveau souffle aux structures chargées de la promotion de l'emploi.

Nul doute que les jeunes occupent une place de choix dans la politique de promotion de l'emploi, au Bénin. Les faits en attestent en tout cas. Mardi 23 juillet dernier s'est ouverte au stade de l'Amitié de Kounouhou à Cotonou, une formation des jeunes à l'entrepreneuriat sous les auspices du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

É. Dégla

"LA CROIX DU BENIN"

Réduction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
ASSOGBA KAPO

Dépôt légal n° 944
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Six mois : 3000 à 8000 F CFA (7,62 à 22,90 €)
Abonnement de Douze mois : 10.000 à 15.000 F CFA (15,24 à 22,90 €)
Abonnement d'Unité : 20.000 F CFA et plus (30,48 €)
Changement d'adresse : 100 F CFA (15,24 €)

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin	3.720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
- Guinée	5.760 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
- France	5.760 F CFA (8,76 €)
- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	7.560 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.000 F CFA
- U.S.A.	9.480 F CFA (14,45 €)
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA (15,55 €)
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8.520 F CFA (12,96 €)
- Canada	10.200 F CFA (15,55 €)
- Chine	12.000 F CFA (18,20 €)
1 * = 655,957 F CFA	

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

L'HISTORIEN FACE À LA PROBLÉMATIQUE DE LA CULTURE OU DES CULTURES BÉNINOISES

Un débat timide oppose les tenants de deux thèses : celle de la culture béninoise et celle des cultures béninoises. Les premiers mettent l'accent sur un certain fond culturel commun à toutes les communautés ethniques béninoises ; quant aux seconds, ils insistent, dans leur approche, sur la diversité caractéristique de ces cultures.

* *

Historiens et anthropologues, ainsi que géographes, possèdent, mieux que quiconque, des arguments de poids susceptibles d'apporter des éclaircissements à une telle controverse. Des expressions telles que *la culture béninoise*, *le peuple béninois*, *la nation béninoise*, etc., ont pu faire illusion en laissant croire à une unité et à une uniformité des civilisations ou cultures béninoises ; mais cette fausse perception de réalités infiniment plus complexes est due à une tendance à la généralisation et à l'extension de données notées au sein de quelques milieux socioculturels à l'ensemble du pays. Regard superficiel, réflexe hâtif et coupable, propension à l'homogénéisation, ce comportement est le produit d'un manque de discernement et de nuances dans un contexte riche en diversité et en images souvent fortement contrastées.

Il y a, certes, quelques dénominateurs communs comme l'existence quasi généralisée des données étiennes d'une communauté à l'autre ; ces clans constituent des socles et des éléments constitutifs des groupes socioculturels ou ethniques. Cet exemple, parmi d'autres que l'on pourrait évoquer, est cependant impuissant à valider la thèse de l'unité et de l'unicité culturelle traditionnelle béninoise, bien qu'il soit utile de ne pas en minimiser l'existence et les divers aspects.

La diversité socioculturelle ou plus simplement culturelle, apparaît comme un phénomène majeur, voire une dominante dans l'appréciation des disparités des genres de vie, des us et coutumes, des attitudes et des comportements, des représentations collectives au sein des sociétés béninoises. Une telle richesse culturelle ne saurait être intelligible sans le recours à l'histoire. En effet, les groupements socioculturels béninois sont venus d'horizons divers peupler cet espace tel qu'il nous apparaît aujourd'hui. Trois grands axes migratoires y ont conduit, à travers des générations, sinon des siècles, différents fondateurs de localités.

L'énumération exhaustive de tous les groupes ethniques dont les ancêtres ont suivi ces différentes voies migratoires, serait fastidieuse car il y en a plusieurs dizaines. Contentons-nous seulement de n'en mentionner que quelques-uns parmi les plus importants en prenant en considération les trois principaux axes migratoires qu'ils ont empruntés :

— C'est l'axe est-ouest que les ancêtres des Aja⁽¹⁾, des Baatombu, des Boowo, des Mokollé, etc., ont suivi pour arriver dans cet espace.

— Quant à l'axe nord-sud partant du Niger, il concerne surtout les Dendi, les Zerma ou Jerma, quelques Fulbé ou Peul ainsi que des Hausa.

— L'ouest et le nord-ouest ont été les points de départ de l'axe ouest-est emprunté par les premiers noyaux des migrants ayant donné naissance aux Guin, aux Ani, aux Kufaloyinma, aux Bétammaribé, aux Natemba, etc.

— Mises à part les nombreuses minorités socioculturelles, ces grands groupes que nous venons d'énumérer, suffisent à eux seuls à justifier cette richesse culturelle issue de l'extrême diversité des origines et des éléments constitutifs. En effet, très rares sont ceux qui vivent exactement de la même manière, possédant les mêmes us et coutumes... La même culture. Considérable est la distance qui sépare culturellement les Tofinnu des cités lacustres du sud du pays des montagnards waaba et tanéka par exemple. Le genre de vie des Fulbé est une singularité comparée à celui des milieux dont ils constituent des éléments marginaux ou périphériques, même s'ils ne vivent nulle part en autarcie. Partageant *grosso modo* la même culture, Baatonu et Boo n'ont ni la même langue, ni la même origine. Yowa et Dendi cohabitent à Zugu, chacun possédant sa propre culture. Les maisons sur pilotis de Ganvié n'ont aucune commune mesure avec les très originaux châteaux communément appelés tata somba, des Bétammaribé de l'Atacora. À Kikélé près de Basila, l'excision est pratiquée alors que les lacustres de la basse So et du lac Nonhué s'adonnent, elles, à l'élongation du clitoris. Voir un homme piler dans un mortier l'igname bouillie, est une image banale et familière à Kétu, alors qu'il constitue un spectacle insolite et curieux chez les Baatombu du nord, en général. Abondants en pays ijé (région de Pobé)

les tatouages sont inconnus chez les Mokollé et les Baatombu. Traditionnellement, les Fulbé ruraux se cachent pour prendre leurs repas et se lavent en plein air, au mépris du regard indiscret des autres, ou plutôt pour s'offrir ostentatoirement en spectacle à eux. Le Nago, le Dendi et les ressortissants de maintes autres communautés socioculturelles, se cachent en prenant leur bain, et mangent en public. Les Lokpa n'enterrent pas leurs morts de la même manière que les Fon, les Nootba ou les Foodobé de Sémèrè. La morale de l'honneur varie également d'un groupe ethnique à l'autre : la mort est préférable à la honte, devise devenue proverbiale chez des Baatombu ruraux qui vivent encore pleinement les idéaux propres à leur culture, n'ayant aucun sens chez bien des groupes ethniques du sud du pays. L'art culinaire, élément identitaire s'il en est, varie très sensiblement d'un milieu à un autre. Les systèmes politiques traditionnels introduisent aussi un élément de différenciation dans les données culturelles. Que de différences et de nuances aussi dans les pratiques religieuses traditionnelles sur toute l'étendue du territoire béninois, même si des points communs ne sont pas toujours absents. Des exemples dans plusieurs domaines peuvent encore être énumérés indéfiniment.

CONCLUSION

La diversité des provenances, des conditions historiques, des impératifs géographiques, des expériences vécues sur le terrain, etc., sont quelques éléments d'explication ou de compréhension de la diversité culturelle en République du Bénin. Une telle richesse culturelle rend irrécevable la thèse de l'unicité culturelle du pays... Des évidences qui ne sauraient tromper et qui, souvent, s'apparentent même à des banalités en matière de constat ! Et pourtant, que de gens persistent toujours à ne parler que de la culture béninoise !

Destiné à apporter quelques éclaircissements à ce genre de controverse sur des réalités béninoises, cet essai rapide peut être étendu à la quasi-totalité des pays d'Afrique. En effet, pas plus qu'il n'existe une culture béninoise, il n'existe pas non plus une culture africaine.

NOTES

⁽¹⁾ Nous faisons ainsi allusion à la grande aire culturelle ajatado comprenant les Fon, les Mahi, les Guin, les Hula, les Huela, les Washi, les Aizo, etc.

A. Félix IROKO

PLANTES MÉDICINALES

COROSSOL, CHAP-CHAP, CŒUR DE BŒUF, ETC.



Nom scientifique	: Annona muricata L.
Famille des	: Annonacées
Français	: Corossol, Chap-chap, Cœur de bœuf, Pomme cannelle, Cachimontier.
Fon	: Nyiglwé, Anyiglwé, Yovonyiglo.
Guin	: Cap Cap, Vohunte.
Yoruba ou Nago	: Sabi Sabi.
Mina	: Nyigli.
Adja	: Nyiglwé, Anyiglwé, Yevu Nyale.
Sakwe	: Winglo.
Wacci	: Anyiglo.
Kalafon	: Nyanglo.
Peul	: Dukume porto.

DESCRIPTION

- * Petit arbre (3 à 6 m).
- * Tronc droit portant, portant branches basses.
- * Feuilles alternes, persistantes, au sommet en pointe.
- * Fleurs : sur le tronc et les grosses branches ; 3 gros pétales épais, en triangle.
- * Fruits : grosses baies vastes, hérissées de petites pointes molles ; chair blanche à saveur délicate, avec fibres fines contenant des graines noires.

ÉCOLOGIE

- * Sols frais et profonds.
- * Exigeant en eau.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Origine : Vénézuéla.
- * On le trouve dans tous les tropiques.

CULTURE

- * Multiplication aisée par graines (prélevées sur fruits mûrs et sains).
- * Les chauffer et mettre à tremper pour accélérer germination.
- * Semis en sacs plastique : une graine par sac, vers mars-avril.
- * Plantation en début d'hivernage
- * Remplir trous d'un mélange de terre et de fumier, ou de compost.
- * Arrosage régulier les 3 ou 4 premières saisons sèches.
- * Fructification à partir de 4 ans ; production : de 10 à 20 kilos / arbre / an.
- * Récolte fruits avant maturité complète (fruits fragiles et intranposables à maturité).
- * Le corossolier craint le vent, comme beaucoup d'arbres fruitiers.
- * Aptitude à croître à l'ombre d'un arbre plus grand.

COMPOSITION

- * Fruits consommés frais ou cuits : crèmes, sorbets, jus... ; riches en vitamine C, en sucres et en sels minéraux.

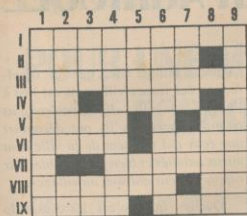
EMPLOI

- * Écorce fibreuse : confection de cordes.
- * Graines : propriétés insecticides (Kerharo).
- * Pulpe du fruit : fébrifuge (fait tomber la fièvre), combat carences en vitamine C.
- * Fruits verts séchés et réduits en poudre : contre la dysenterie.
- * Feuilles aromatiques : infusion calmante, digestive.
- * Feuilles fraîches : mises sur plaies pour cicatriser.

A. L. (ENDU)

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 34



HORIZONTELEMENT

- I. Un rouge particulièrement ravissant.
— II. Rendit la chaussée dangereuse.
— III. Porte son attention sur les enfants de riches.

- IV. Préfixe duplicateur. Ne sort pas en période sèche.
— V. Prénom féminin. Lettres de Bâle.
— VI. Édifiées. Règle des affaires musulmanes.
— VII. Mise en boîte.
— VIII. Plein de raideur. Indique le temps.
— IX. Se met souvent au beurre noir. Incultes.

VERTICALEMENT

- 1. Travaille dans une conserverie.
— 2. Donne le fruit Adjectif.
— 3. Intéresse les habitants de Sofia. Préfixe négatif. Lettre grecque.
— 4. Ne figure pas sur les menus des banquets officiels.
— 5. Tout un quartier peut y être exposé. Détient un record.
— 6. Nul ne songerait à leur tirer la langue.
— 7. Excellent professeur d'éloquence à Athènes. Paraît toujours avoir le temps.
— 8. Cagnard.
— 9. Soviétiques.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

REPONSE AU JEU LES NOMBRES CROISES ENTIERS POSITIFS N°3/2002
paru dans notre livraison n°796 du 12 juillet 2002

RÉSOLUTION

L'analyse du tableau A ci-contre sur lequel les opérations ont été effectuées montre que :

$$10 \cdot b = 3 \cdot c; 9 \cdot c = 4 \cdot b \text{ soit : } y = \frac{10 \cdot b - 9 \cdot c}{3 \cdot c - 4 \cdot b} \quad (1)$$

En utilisant les propriétés des rapports et proportions nous pouvons exprimer $b+c$ et $b-c$. En effet, la relation (1) permet d'écrire :

$$1^\circ \frac{10 \cdot b}{3 \cdot c} = \frac{10 \cdot b - 9 \cdot c}{3 \cdot c - 4 \cdot b} \text{ soit } \frac{10 \cdot b}{3 \cdot c} = -1 \text{ qui donne } b+c=13.$$

$$2^\circ \frac{10 \cdot b}{9 \cdot c} = \frac{10 \cdot b - 9 \cdot c}{4 \cdot b - 3 \cdot c} \text{ soit } \frac{10 \cdot b}{9 \cdot c} = 1 \text{ ce qui donne } b-c=1.$$

L'utilisation brutale de ces deux résultats donnerait $b=7$ et $c=6$, mais aucune de ces deux valeurs ne convient, car les cases (7-9) et (9-7) imposent respectivement : $4 \cdot b \leq 1$ soit $b \leq 3$ et $3 \cdot c \geq 1$ ou $c \geq 2$. Donc $b+c$ vaut au maximum 5 et la relation $b+c=13$ ne peut convenir : il reste la relation $b-c=1$ que ne contredisent pas les valeurs limites de b et de c .

D'ailleurs si on admettait cette relation qui conduirait à $b=7$ et $c=6$ (valeurs qui confirment que $b-c=1$) on obtiendrait $y = \frac{10 \cdot b - 9 \cdot c}{3 \cdot c - 4 \cdot b} = 1$, valeur inacceptable.

$b-c=1$ avec $c \leq 2$ et $b \leq 3$ imposent les choix : $c=1; b=2$
 $c=2; b=3$

Si $c=1, b=2$, verticalement on a $8y=2$ soit $y=4$, ce qui confirme la 7^{ème} ligne : $c=1; b=2; y=4$

Pour $c=2, b=3$, alors $y=7$: $c=2; b=3; y=7$

Examinons maintenant les valeurs possibles pour a et d dans chaque cas :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1	+	a	=	1+a	-	a-4	=	5
2	+	+	+	+	+	+	+	+	+
3	d	+	14	-	a-d	=	14	-	a
4	=	=	=	=	=	=	=	=	=
5	d+1	+	14	-	a-d	=	15	-	8
6	=	=	=	=	=	=	=	=	=
7	d-5	+	13	-	a-d	=	8	-	4
8	=	=	=	=	=	=	=	=	=
9	6	+	1	=	7	+	2	=	9

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1	+	a	=	1+a	-	a-4	=	5
2	+	+	+	+	+	+	+	+	+
3	d	+	14	-	a-d	=	14	-	a
4	=	=	=	=	=	=	=	=	=
5	d+1	+	14	-	a-d	=	15	-	8
6	=	=	=	=	=	=	=	=	=
7	d-5	+	12	-	a-d	=	7	-	1
8	=	=	=	=	=	=	=	=	=
9	6	+	2	=	8	+	1	=	9

$c=1; b=2; y=4$: on a le tableau B ci-contre qu'on analyse :

7^{ème} colonne : $a-4 \leq 1$ ou $a \leq 5$; $12-a \geq 1$ ou $a \leq 11$.

7^{ème} ligne : $d-5 \geq 1$ ou $d \geq 6$; $13-d \geq 1$ ou $d \leq 12$.

3^{ème} ligne : $d-14 \leq 1$ ou $d \leq 15$; $a-d \leq 13$.

Finalement dans ce cas on a les possibilités :

$a=6; d=6$ ou 7 : 2 solutions

$a=7; d=6$: 1 solution

$c=2; b=3; y=7$ il conduit au tableau C, dont l'analyse conduite comme pour le tableau B donne :

$5 \leq a \leq 10$; $6 \leq d \leq 11$; $a+d \leq 13$.

Et l'on aboutit aux mêmes résultats qu'en B. Au total il y a donc 12 solutions.

Donnons-en quatre exemples.

ex1; b=2; y=4; a=5; d=8 ex2; b=2; y=4; a=7; d=6

1-5-6-1-5 1-7-8-3-5

8-1-9-7-2 6-1-7-5-2

9-6-15-8-7 7-8-15-8-7

3-5-8-4-2 1-7-8-4-2

6-1-7-2-9 6-1-7-2-9

ex2; b=3; y=7; a=5; d=6 ex2; b=3; y=7; a=6; d=7

1-5-6-1-5 1-6-7-2-5

6-3-9-6-3 7-1-8-5-3

7-8-15-7-8 8-7-15-7-8

1-6-7-7-1 2-5-7-7-1

6-2-8-1-9 6-2-8-1-9

FAÇONS DE PARLER

AUTOUR D'UN MOT

Cheval

À la fin du XI^e siècle, le mot gaulois « caballus », qui signifie mauvais cheval remplace peu à peu le classique « equus » qui vient du latin et désigne aussi ce grand mammifère à crinière, cousin de l'âne et domestiqué par l'homme. **Animal reproducteur**, on le nomme étalon, sauvage, il prend le nom de mustang ou de tarpan, châté, on l'appelle hongre et croisé avec un âne, il prend le nom de mule ou mulet ; mais quels qu'ils soient, les chevaux appartiennent tous à la famille des équidés (justement du latin). Plus fière conquête de l'homme, le cheval l'a accompagné dans toutes ses aventures. Cheval de course, de cirque ou de polo, mais aussi destrier ou cheval de bataille. Il peut aussi passer un mauvais quart d'heure lorsqu'à la fin de sa vie, les maquignons ou marchands de chevaux le transforment en animal de boucherie. On le traite de tous les noms lorsque ses performances ne sont pas celles que l'on attendrait d'un bon cheval. On dit que c'est une **carne**, un canasson, un bourrin, une haridelle ou une rosse.

Le mot cheval a donné naissance à de nombreuses expressions. Avoir une fièvre de cheval, c'est avoir une très forte fièvre pour laquelle il faut apporter un remède de cheval. De quelqu'un qui s'empare, on dira qu'il monte sur ses grands chevaux, d'une personne qui n'est pas méchante, que ce n'est pas un mauvais cheval. S'il est difficile de se procurer une chose, on dira qu'on ne la trouve pas sous les sabots d'un cheval. Même si le cheval est beaucoup moins utilisé aujourd'hui comme cheval de trait ou de labour, il continue à faire les beaux jours de ceux qui aiment les courses ou qui adorent monter à cheval. De plus, depuis la naissance de l'automobile, il s'est transformé en cheval-vapeur car, lorsque vous dites qu'une voiture a une puissance de 7 chevaux, vous dites tout simplement qu'il faudrait 7 chevaux pour développer la même puissance et la déplacer.

DES MOTS ET DES FAUTES

Soi, soie, soit

On peut choisir de vivre pour soi et dans ce cas, il ne faut pas être surpris d'être traité d'égoïste ; le contraire serait de vivre pour autrui. Si vous n'êtes pas à l'aise, vous pouvez choisir de rester sur votre quant à soi et si vous faites une psychanalyse, vous choisirez d'explorer votre Soi, c'est-à-dire la partie profonde de votre inconscient, par opposition à votre Moi qui en est la partie consciente.

Mais la robe de soie que vous offrirez à votre femme ou votre fiancée sera un sujet un peu plus frivole. Vous la choisirez alors soit jaune, soit noire et vous choisirez de l'inviter à cette occasion soit au théâtre, soit au cinéma à moins qu'il ne soit trop tard pour sortir (subjonctif du verbe être).

AUTOUR D'UN MOT

La grève

À l'origine, le mot désigne un terrain plat formé de sable et de graviers et situé soit au bord de la mer, soit au bord d'un cours d'eau. Par extension, le mot désigne aussi la plage, le rivage. La place de Grève à Paris était située sur les bords de la Seine, c'était l'ancien nom de la place de l'Hôtel de ville au XVII^e siècle. C'était là qu'avaient lieu les embauches et les exécutions, faire grève signifiait donc se tenir sur la place de Grève en attendant de l'ouvrage. Aujourd'hui,

la grève c'est la cessation volontaire du travail dans un but de revendication pour protester contre des licenciements ou des conditions de travail. Les grévistes peuvent décider d'une grève sur le tas c'est-à-dire en restant à leur poste de travail, s'ils restent inactifs tout en étant présents, ils choisissent alors de faire une grève du zèle. L'origine du mot « grava » a donné le mot grever. Si vous grevez votre budget en raison de dépenses excessives, cela signifie que vous l'alourdissez et dans ce cas, il serait peut-être temps de faire des économies !

À PROPOS DE ...

d'une façon à l'autre

Si vous conduisez vite tout en téléphonant, en buvant une tasse de thé et en fumant, on peut dire que vous avez une façon dangereuse ou une manière dangereuse de conduire. Si vous vous faites arrêter par un agent de police, il pourra vous dire « Eh bien, en voilà des façons ! », histoire de vous signaler qu'il n'est pas prudent de conduire ainsi. De toute façon, vous n'êtes pas le genre de personne qui fait des façons, c'est-à-dire qui se conduit avec des manières trop affectées et vous admettez sans façons, simplement que vous conduisez trop vite, à la façon d'un pilote de Formule 1 et que ce n'est pas la bonne manière de conduire en ville.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Disquette

Le mot est jeune puisqu'il naît en 1975 avec le développement de l'informatique. Il a été formé en français sur disque. Mais si disque vient du grec, en référence au plet de pierre ou de fer lancé par des athlètes, le mot disquette s'est formé directement sur l'anglais « diskette » pour désigner le disque souple qui sert à enregistrer des données informatiques. On peut enregistrer un fichier, envoyer un texte sur une disquette ou la formater avant d'y enregistrer des données. Aujourd'hui, le procédé est déjà dépassé puisque les données peuvent être conservées sur un disque compact permettant un stockage plus important des informations.

AUTOUR D'UN MOT

Misère

Le malheur est naturellement relié à ce mot et pour cause, le mot vient du latin miseris, miser qui signifie malheureux. Synonyme de détresse, adversité ou infortune, la misère est un état qui inspire la pitié. Dans certains pays, la misère est un état d'extrême pauvreté qui met les gens dans l'indigence ou le dénuement le plus total. Rien à voir avec les petites misères, les ennemis de la vie quotidienne. Être dans la débâcle, dans la déché, dans la mouise ou la panade est une façon familière de dire que l'on se trouve dans une misère plus ou moins importante. Mais si vous êtes du genre querelleur, vous pouvez vous bagarrer pour une misère, parce qu'on vous a marché sur les pieds par exemple. En Belgique, certaines personnes peuvent vous faire des misères c'est-à-dire vous envier et vous créer des problèmes. « La vieille a bien de la misère à monter les escaliers » m'a dit un ami québécois pour expliquer que cette personne a bien des difficultés à monter l'escalier en raison de son grand âge. Mais d'une misère à l'autre, et qu'elle fonde rapidement sur le pauvre monde, c'est sans doute en raison de sa profligation que l'on a donné le nom de misère à certaines plantes vivaces et ornementales qui poussent rapidement et sans difficulté.

NATION

BÉNIN : PLUTÔT TAXI-MOTO QU'OUVRIER AGRICOLE

Les jeunes du sud-Bénin ne veulent plus travailler dans les plantations. Ils préfèrent devenir Zémidjan, taxi-moto. Cela rapporte plus. Depuis deux ans, les exploitations agricoles de la région souffrent cruellement du manque de main-d'œuvre.

Une forêt de ténasses blanches ou grises. Ce sont là les ouvriers d'une grande plantation d'ananas d'Agbon-djédo, (45 km au nord de Cotonou). En cette matinée de mai, ils répondent «présent» à l'appel du chef d'exploitation de Fruitex Industries, James Tankpinou. «La moyenne d'âge de mes manœuvres se situe à 55 ans se désolent celui-ci. Les jeunes d'aujourd'hui vivant dans les campagnes comme la nôtre ne veulent plus s'adonner à la terre. Il y a un problème de main-d'œuvre qui se pose avec acuité dans cette zone».

Le sud-Bénin souffre, depuis deux ans, d'un manque de personnel de plus en plus grave. Certains chefs d'exploitation ont déjà été obligés d'embaucher des femmes. D'autres, comme ceux qui gèrent les périmètres maraîchers de Grand-Popo, au

sud-ouest, font appel à de jeunes Togolais. Ceux qui ne trouvent pas de solution laissent les hautes herbes envahir leurs champs. Le mal est général, témoigne Dansou Ylonfoun, formateur à l'Union des producteurs du sud-Bénin (Ups). Il touche «toutes les exploitations grandes comme petites les palmeraies comme dans les vergers poursuit-il. Tout le monde en souffre. C'est crucial. Un peu partout, les responsables de ces exploitations nous disent 'aidez-moi à trouver de la main-d'œuvre !'». La production agricole s'en ressent mais aucune statistique officielle n'est encore disponible pour chiffrer la perte occasionnée par l'abandon des champs et des villages par les bras valides.

Les jeunes gens fuient les plantations pour aller conduire des taxi-motos ou apprendre des métiers comme la mécanique, la soudure, la maçonnerie, la menuiserie... «Ces activités sont plus rentables que le travail de manœuvre agricole» explique Raymond Kpohouénon, Zémidjan (ndlr: conducteur de taxi-moto — littéralement «Prends-moi vite» en fon) à Allada (50 km au nord de Cotonou).

«L'ouvrier agricole gagne à peine 1000 F CFA (1,52 euro) par jour; 1500 F au plus pour les ouvriers vraiment qualifiés. Or avec un taxi-moto les gens arrivent à gagner plus de 2000 F par jour et ils sont propres. Ils ont en plus la possibilité d'acquiescer une moto s'ils s'entendent bien avec leurs employeurs» précise Dansou Ylonfoun, de l'Ups.

EXPLOITANTS EXPLOITEURS

Les jeunes mettent également en cause l'honnêteté de certains exploitants pour justifier leurs réticences à devenir manœuvres. C'est le cas de Mètonou Cyprien, conducteur de taxi-moto à Zè, à 40 km au nord de Cotonou, qui accuse: «Parfois nous travaillons pour certains patrons d'exploitation qui ne payent pas. Or c'est pour avoir le pain quotidien que nous nous battons... Avec le taxi-moto quand tu remorques un usager tu es payé immédiatement. Tu as ainsi de quoi assurer le pain de ta famille».

Marcelline Badou de la ferme de l'Assodiv à Tangbo-Djévié, à 40 km de

Cotonou, estime, elle, que la désaffection des jeunes villageois est liée à l'attrait de la ville: «Ils ne veulent plus travailler parce qu'ils ont découvert que ceux qui viennent de la ville sont mieux habillés et bien présentables par rapport à ceux qui sont au village».

Quelles que soient les causes de cette désertion, les encadreurs et autres formateurs qui veillent au développement de la filière ananas, cherchent comment limiter le recours à la main-d'œuvre. Ils proposent ainsi d'utiliser les herbicides plutôt que de faire désherber manuellement les plantations. Une solution partielle et spécifique à cette filière. Pour tous les secteurs de l'agriculture, certains préconisent le recours à des machines agricoles. «On ne peut pas tout mécaniser objecte James Tankpinou de Fruitex Industries. Nous aurons toujours besoin des hommes par exemple pour planter pour la récolte et pour diverses tâches».

Les exploitants agricoles du sud-Bénin ne sont pas au bout de leurs peines.

Emmanuel Vidjinnagni Adjovi / Syfia

42^{ème} ANNIVERSAIRE D'INDÉPENDANCE

LE BÉNIN TOUJOURS DANS LE BOURBIER DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

(Suite de la première page)

— tout marche bien dans le Bénin souverain ;
— un bilan mi-figue mi-raisin.

À ceux qui ont pour conclusion de leur bilan : tout va mal, il serait injuste et absurde d'emboucher leur trompette pour affirmer que depuis un peu plus de quarante ans d'accession à l'indépendance, tout va mal vraiment au Bénin. Une telle attitude d'ailleurs, à la limite, relèverait de la myopie intellectuelle. Car, tant bien que mal et de 1960 à ce jour, chacun de nous a apporté, à sa manière, sa pierre à l'édification du Bénin dont l'histoire continue de s'écrire d'une manière tout à fait spéciale.

On se souvient, sur les trente premières années d'indépendance du Bénin, une douzaine sont passées sur fond de coups d'État répétés et dix-sept au moins sont caractérisées par un autoritarisme et un dirigisme désuets et asphyxiants. Il n'était pas alors évident que le Bénin indépendant maintienne la tête hors de l'eau dans ces conditions peu favorables à un développement harmonieux.

Mais depuis l'historique conférence des Forces vives de la Nation de février 1990, le Bénin indépendant vit au rythme du Renouveau démocratique. Il s'efforce alors de concrétiser les bases d'une démocratie pérenne. À preuve, la totalité des Institutions de la République prévue par la Constitution du 11 décembre 1990 sont installées : le Gouvernement, l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication, le Conseil économique et social et, tout récemment la Haute Cour de justice. Ces Institutions, chacune à sa place, fonctionnent normalement. Par ailleurs plusieurs élections présidentielles et législatives ont été organisées. Et bientôt, ce sont les élections municipales qui vont consacrer dans le pays la mise en œuvre de la décentralisation. Pendant ce temps le Bénin peut s'enorgueillir d'avoir une Constitution qui permet la jouissance de la liberté retrouvée, liberté qui ne demande qu'à être renforcée chaque jour que Dieu fait.

En gros et au bout de quarante-deux ans d'indépendance, le Bénin peut se vanter de s'être mis sur la voie du processus démocratique.

LÀ OÙ LE BÂT BLESSE

Nonobstant ce beau parcours, le défi du développement demeure entier et inquiétant à plus d'un titre. En observant de près, l'évolution en général du pays de 1960 à ce jour, il y a de quoi se poser des questions. Car si avec la pratique démocratique, les hommes se succèdent à la tête du pays, les pratiques en gestion du Bénin ne diffèrent guère. Elles ont d'ailleurs pour noms : gabegie, concussion, népotisme, affairisme, corruption... De l'instauration de l'ère du Renouveau démocratique à ce jour, des séminaires, forums et autres colloques se sont succédés dans le souci d'organiser la lutte contre la corruption. Des structures de moralisation de la vie publique sont créées. Mais fondamentalement, rien n'a changé. Au bout de quarante-deux ans d'indépendance de la République du Bénin, tout porte à croire que le goût trop prononcé pour la facilité, l'incivisme, le non respect de la chose publique, la corruption, les détournements de deniers publics, l'irresponsabilité dans les services publics et beaucoup d'autres tares sont érigés pratiquement et malheureusement en mode de vie et de gestion. Tout même

indique que plus on parle de la corruption, plus elle s'installe et se développe. L'argent de la SONACOP aurait même servi à racheter la SONACOP, des magistrats attendent leur jugement pour des malversations, etc. La pauvreté s'est-elle, développée pendant qu'une poignée d'individus continuent de s'enrichir au détriment des larges masses. Tout se passe comme si la moralisation de la vie publique tant prônée n'était destinée qu'à permettre à la meute des initiés d'opérer en toute quiétude et en toute impunité. Et le slogan serait : profite du temps et met suffisamment en poche. Le chien aboie et la caravane passe. Ainsi se présente tristement le tableau du Bénin indépendant, quarante-deux ans après. Et ce en l'absence d'une réelle volonté politique quant à l'amorce d'une vraie moralisation de la vie publique.

Malgré les efforts déployés de part et d'autre donc, le changement de mentalité à opérer par les Béninoises et les Béninois demeure indispensable pour le développement durable du Bénin. Nous devons tous en prendre conscience et nous y résoudre alors le pays vivra.

Alain Sessou

NATION

COTONOU : JOURNÉES NATIONALES DES BÉNINOIS DE L'EXTÉRIEUR POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA DIASPORA

Du 22 au 26 juillet 2002 se sont tenues à Cotonou, au Bénin, les assises de la première édition des Journées nationales des Béninois de l'extérieur. C'était au Centre international des conférences, L'initiative du gouvernement du Bénin de réunir la diaspora béninoise autour des questions essentielles relatives à la vie de leur pays, vise des objectifs précis. Il s'agit notamment :

— d'informer les Béninois de l'extérieur sur les perspectives à long terme et le programme d'action du gouvernement ;

— de renforcer les liens existant entre les Béninois de l'extérieur pour une meilleure cohésion nationale ;

— d'inciter ces citoyens à participer plus activement au développement socio-économique du Bénin ;

— d'offrir des opportunités aux acteurs économiques béninois résidant à l'extérieur.

Des ambitions claires et nobles qui visent, sans nul doute, à aider les Béninois vivant à l'extérieur du pays, à s'impliquer d'avantage dans le développement endogène de leur pays, le Bénin.

Le ministre Sylvain Akindès Adékpedjou chargé des relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'extérieur, président du comité d'organisation desdites journées l'a d'ailleurs si bien précisé dans son mot d'accueil : «...La rencontre de Cotonou s'inscrivait en droite ligne dans la tradition de retrouvailles et de bilans, conformément à la politique du gouvernement de maintenir en permanence le contact avec les compatriotes de l'extérieur et de les associer étroite-

ment aux grandes questions engageant l'avenir de la nation... » Et de continuer, « il ne fait plus l'ombre d'aucun doute que notre pays, le Bénin, soucieux de sa dignité, de sa souveraineté et de son rayonnement, a besoin de toutes ses mains valides y compris celles qui, pour des raisons diverses, se retrouvent à l'extérieur du territoire nationale ».

Ouvrant les travaux de ces journées, le chef de l'État, le président Mathieu Kérékou s'est exprimé en ces termes : «...Lorsqu'une diaspora est bien organisée et dévouée à son pays d'origine, elle joue un rôle de premier plan dans son développement économique et social. Et dans ce cadre, s'est-il demandé plusieurs pays de notre sous-région ouest-africaine ne nous donnent-ils pas l'exemple de ce rôle éminentement constructif de leurs diasporas sur le plan de la solidarité et du développement ? » Le chef de l'État s'est ensuite adressé aux participants en ces termes : « Il faut qu'à la fin des travaux de ce forum, toutes les Béninoises et tous les Béninois vivant à l'extérieur, se sentent concernés par le devenir de notre pays, le Bénin, et le traduire dans les faits et comportements de tous les jours ». Car conclut-il, « pour son développement et sa prospérité, notre pays a besoin de l'engagement résolu de chacun et de tous ses fils, de l'intérieur comme de l'extérieur. Il s'agit donc pour nous, de nous mettre ensemble, de



Le président Mathieu Kérékou à l'ouverture des travaux.

conjuguer nos efforts et nos actions, de nous mobiliser en permanence autour de l'immense et exaltante œuvre de construction nationale ».

Les travaux leur ont permis des échanges très fructueux.

Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. Il revient donc au gouvernement béninois de capitaliser ces potentialités au mieux en vue d'un bon pas dans le processus de la mondialisation et de la globalisation. Le Bénin n'en sortira que grandi et sa démocratie aussi.

Dans notre prochaine édition, nous reviendrons sur les résultats des travaux.

Guy Dossou-Yovo

Zone Afrique	Béninois de l'extérieur	Béninois immatriculés
Côte d'Ivoire	380.000	110.000
Sénégal	30.000	6.750
Gabon	80.000	44.602
Niger	125.000	18.250
Ghana	150.000	6.775
Congo-Brazza	42.000	6.300
Cameroun	38.000	2.250
Nigeria	400.000	24.000
Guinée-Conakry	18.000	1.800
Afrique du Sud	300	65
Congo-Kinshassa	3.200	178
Togo	65.000	1.070
Burkina-Faso	72.000	550
Libye	650	350
Maroc	1.345	187
Guinée Équatoriale	1.050	0
TOTAL	1.406.545	223.057

Zone Europe	Béninois de l'extérieur	Béninois immatriculés
France & Espagne	16.000	5.750
Italie	1.090	555
Suisse	345	90
Allemagne & Autriche	1.450	582
Belgique	950	132
TOTAL	19.835	7.109

Zone Amérique	Béninois de l'extérieur	Béninois immatriculés
États-Unis	2.500	650
Canada	550	350
TOTAL	3.050	1.000

Zone Asie	Béninois de l'extérieur	Béninois immatriculés
Russie	1.200	124
Chine	315	79
Japon	136	20
TOTAL	1.651	223



Une vue partielle des participants.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

EUCHARISTIE : UNE « ÉGLISE-FAMILLE », COMMUNAUTÉ DE FRÈRES, TOUS ENSEMBLE, PÈLERINS DE L'ÉTERNITÉ

(Suite de la première page)

la prodigieuse famille ecclésiale ? Le cardinal Henri de Lubac n'affirmait-il pas à juste titre, que « l'Eucharistie fait l'Église et l'Église fait l'Eucharistie » ? Mais comment comprendre l'essentiel de cette relation « Communauté et Eucharistie » ?

D'abord, c'est au sein de la communauté que devient réelle l'obéissance à la parole de Jésus : « Vous ferez cela en mémoire de moi ». C'est ensemble que la mémoire se vit et s'actualise. Ce n'est donc pas l'individu qui prie et agit de manière solitaire et isolée. « L'Eucharistie, comme proclame le pape Jean-Paul II, n'est pas un fait privé et sa nature ecclésiale ne permet pas qu'elle soit pensée et vécue comme un acte individuel, même si elle implique les personnes individuellement ; au contraire, elle constitue toujours un acte de l'Église pour l'édification de l'Église⁽¹⁾ ». C'est dire qu'au cœur de la messe, et en Église, nous ne sommes pas des croyants isolés et juxtaposés. Nous formons un peuple, une communauté, une famille dont les membres sont ensemble tournés vers la source de leur vie. Chaque célébration eucharistique confère à cette famille toute sa vitalité et lui permet de redécouvrir sa vocation d'être pour le Christ à la louange du Père.

C'est, ensuite et après tout, le Christ qui nous convoque ; c'est Lui qui nous rassemble. C'est Lui « le point de convergence et le centre de rayonnement⁽²⁾ » de notre rassemblement. C'est Lui la tête de la communauté constituée dans l'Esprit Saint pour la gloire du Père comme le dit l'apôtre Pierre : « Approchez-vous du Christ, édifiez l'Église, constituez une communauté sacerdotale pour offrir le sacrifice de Jésus Christ ».

Appelés, convoqués et rassemblés par le Christ nous célébrons le mémorial de sa Pâque « comme source et sommet de son identité et de sa mission⁽³⁾ ». Saint Augustin l'a enseigné : « recevez et mangez le corps du Christ, puisque dans le corps du Christ, vous êtes devenus les membres du Christ. Recevez et buvez le sang du Christ pour ne pas vous laisser disperser ; mangez celui qui est votre bien⁽⁴⁾ ». À sa suite, le concile Vatican II rappelle : « Aucune communauté chrétienne ne peut se construire sans trouver sa racine et son centre dans la célébration eucharistique. C'est donc par celle-ci que doit commencer toute éducation de l'esprit communautaire⁽⁵⁾ ». Comme quoi, une Église qui ne se rassemblerait plus pour rendre grâce à Dieu, célébrer l'Eucharistie et se nourrir du corps et du sang du Christ serait une Église morte et sans vie. Elle perdrait, à coup sûr, sa dynamique missionnaire et ne représenterait plus le royaume de Dieu, royaume de louange, de communion, de rassemblement des enfants de Dieu pour le banquet.

Enfin, c'est autour de la table eucharistique que le Christ nous rassemble, grâce à ses prêtres. Ici précisément, nous nous reconnaissons fils et filles, enfants d'un même Père, comme l'exalte l'apôtre Paul : « Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? Parce qu'il n'y a qu'un pain, à plusieurs, nous ne sommes qu'un corps, car tous nous participons à ce pain unique (1 Co 10, 16-17) » ; et comme nous le demandons au Père : « Nous Te demandons qu'en ayant part au corps et au sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps⁽⁶⁾ ».

Sacrement d'unité, lien de charité, l'Eucharistie est le lieu de notre rassemblement. Toutefois, cette unité de corps ne signifie pas une uniformité aveugle des membres. « Le pain unique, vivifie les différents ministères et charismes au sein de l'organisme ecclésial, aidant chacun d'eux à vivre selon la vocation reçue et conservant l'unité de l'Esprit⁽⁷⁾ ». En ce sens, au cœur de la communauté, chacun et tous ensemble, nous rencontrons Jésus mort et ressuscité dans la parole écoutée et le pain partagé. Chacun, avec tout ce qu'il est, a sa place autour de la table eucharistique et cette place ne doit pas rester vide. C'est là que nous avons la vie : « Celui qui veut vivre, il sait où est la vie, comment saint Augustin. Il sait où il peut puiser la vie. Qu'il s'approche, qu'il croit, qu'il se laisse accaparer, pour être vivifié. Qu'il vive de Dieu pour Dieu⁽⁸⁾ ».

LA FOI : L'AUJOURD'HUI DE LA VIE DE DIEU EN ÉGLISE

« Il est grand le mystère de la Foi ».

La communauté, tout comme l'Eucharistie est un mystère de foi. C'est en

Église, rassemblés pour l'Eucharistie que les croyants retrouvent leur source, se nourrissent de la parole et du pain, accueillent le don de l'amour du Père et ensemble, se renouvellent dans la foi. La foi individuelle de chaque croyant est la foi commune de l'Église. C'est la foi de Pierre et des apôtres. Le cardinal Gantin l'a justement préché lors de son homélie de la clôture du 42^e congrès eucharistique à Lourdes : « La foi eucharistique est inséparable de la foi apostolique, de la confession de foi de Pierre et des douze, que Jésus a réunis pour le dernier repas. C'est là que s'enracine pour toujours le mystère du sacerdoce chrétien en même temps que le mystère de l'Eucharistie⁽⁹⁾ ».

Seule la foi, l'aujourd'hui de la vie de Dieu au cœur de l'Église, peut nous aider à progressivement comprendre cette réalité de notre vie chrétienne. La foi, une foi vécue, une foi célébrée, une foi proclamée dans la contemplation et dans l'espérance est le fruit de l'Esprit Saint qui parle et agit dans l'intimité des croyants.

Pain de vie qui comble de bien les affamés, l'Eucharistie vivifie ceux qui l'accueillent dans la foi. Vivre de la foi, c'est, en définitive, puiser à la source qui est l'Eucharistie. C'est accueillir la parole de Dieu. Autrement dit, comme les disciples d'Emmaüs, nous avons aujourd'hui besoin que le « Seigneur brise pour nous le pain de la Parole et fasse naître dans nos cœurs l'ardeur de l'amour pour que nous puissions, avec foi, adhérer à son mystère de mort et de résurrection, mystère rendu présent dans le sacrement de l'autel⁽¹⁰⁾ ».

L'Eucharistie est la fontaine par excellence d'où jaillit cette eau vive de la vie de Dieu. Elle est le lieu où, le Dieu vivant en Jésus-Christ, vient à notre

rencontre pour nous faire continuellement vivre de sa vie.

Le mystère pascal se révèle donc comme le sommet de cet heureux et admirable échange : « notre participation au corps et au sang du Christ n'a d'autre but que de nous transformer en ce que nous recevons, que de nous faire habiter, dans le corps et l'esprit. Pour Celui en qui nous sommes morts, nous avons été ensevelis et nous sommes ressuscités⁽¹¹⁾ ». Morts avec le Christ, nous sommes ressuscités avec Lui, le jour même de sa résurrection. Le rassemblement eucharistique de ce jour, en particulier, est une aube nouvelle, une hymne de louange au Dieu-Créateur et Sauveur par Jésus-Christ, « premier né de la Création ». Comme les disciples dispersés après les événements du vendredi saint et rassemblés le jour de la résurrection, les croyants dispersés par les événements de la vie, se trouvent rassemblés dans la résurrection du Christ. Le jour du Seigneur est le jour par excellence de ce rassemblement. Ils se mettent ensemble pour écouter la parole de Dieu, partager le pain de vie et vivre en communion avec la Pâque du Seigneur. Ainsi se dessine la grande importance du dimanche dans la vie de la famille eucharistique.

LE DIMANCHE : « JOUR DU SEIGNEUR ET SEIGNEUR DES JOURS »

« L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour qui est nommé à bon droit jour du Seigneur ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils se souviennent de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus en rendant grâce à Dieu qui les a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts (1P 1), aussi, le jour dominical est-il le jour de fête primordiale qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation du travail⁽¹²⁾ ».

Le dimanche, jour de la résurrection du Seigneur ! Cet enseignement du Concile Vatican II l'illustre à merveille en écho à l'Écriture Sainte : « quand le sabbat fut passé... de grand matin, le premier jour de la semaine, Marie de Magdala, Marie mère de Jacques et de Salomé vont à la tombe, le soleil étant levé (Mc 16, 1 ; Lc 24, 1) ». « Ressuscité le matin du premier jour de la semaine, Jésus vint. Il se tint au milieu d'eux et leur dit : 'la paix soit avec vous...' ». En voyant le Seigneur, les disciples furent tout à la joie (Jn 20, 19) ».

Je fus saisi par l'Esprit, au jour du Seigneur et j'entendis derrière moi une puissante voix qui disait : « Ne crains pas. Je suis le Premier et le Dernier,



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

et le Vivant pour les siècles des siècles» (Ap 1, 17).

Le rassemblement de la communauté le jour du Seigneur est l'expression majeure de la foi au Christ vivant. C'est la nouveauté chrétienne dont parle saint Clément d'Alexandrie. C'est ce qui l'identifie au milieu de ce monde. Parant des chrétiens vers l'an 112, Plinie, l'historien, les définit exactement comme des gens «qui se réunissent à jour fixe, avant l'aube, pour chanter entre eux des hymnes au Christ comme à un dieu»⁽¹⁾. C'est affirmer donc que l'Eucharistie dominicale comme rassemblement du peuple de Dieu fait partie intégrante de l'identité chrétienne. On ne saurait donc la réduire à une simple pratique extérieure, individualiste voire autarcique. C'est d'ailleurs au cœur de ce rassemblement que fleurissent la paix, la joie et le bonheur du royaume.

Le dimanche, jour d'allégresse et de joie ! L'enseignement sus-cité du Concile Vatican II l'illustre avec justesse également à la suite de l'Écriture Sainte : «Ce jour est consacré au Seigneur, votre Dieu, dit le prophète Néhémie. Ne prenez pas le deuil ! Ne pleurez pas ! Car ce jour est consacré à notre Dieu ! Ne vous affligez pas ! La joie du Seigneur est notre rempart !». Au jour de la résurrection, «les disciples furent remplis de joie, en voyant le Seigneur» (Mt 20, 20). Ce même jour, les disciples d'Emmaüs se disaient l'un à l'autre «Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous lorsqu'il nous parlait en chemin et qu'il nous ouvrait les Écritures (Lc 24, 32...)». Le matin de Pâques, les saintes femmes, après avoir reçu le message de l'ange, quittent le tombeau avec crainte et grande joie... et vont porter la nouvelle aux disciples. (Mt 28, 8).

Jour du Seigneur, le dimanche est le jour de la joie partagée. Il ne s'agit pas d'une joie superficielle, résultat d'une évasion ou d'une inconscience face aux problèmes de la vie actuelle. Non, il s'agit d'une joie authentique, une joie profonde, une joie qui vient de la certitude que la vie a triomphé de la mort, que la vie humaine trouve toute sa signification et toute sa plénitude de sens dans la résurrection du Seigneur. C'est ici l'expression pure et simple de la grande victoire et de la grande espérance au cœur des visciditudes de la vie terrestre. Avec la résurrection du Seigneur, l'éternité nous est ouverte. L'homme croyant, aussi éprouvé, soit-il mis en condition d'espérer parce que le Christ est ressuscité. Aujourd'hui, comment vivons-nous ce jour du Seigneur ? Est-il vraiment un jour de joie partagée ? Est-il un jour de joie fraternelle ? Comment nos malades et nos handicapés y participent-ils ? Le jour du Seigneur est-il le jour du repliement sur soi, ou bien est-il le jour de l'accueil de l'étranger et du partage ?

Le dimanche, autour de la table de l'Eucharistie, se réalise une nouvelle création. Nous avons tout reçu. Nous sommes régénérés pour devenir communauté de frères, communauté en marche, communauté d'espérance, communauté de témoins. Le saint évêque Ignace d'Antioche, qui livra sa vie pour le Seigneur, le souligne avec persécution dans de nombreuses lettres : «Ceux qui vivent dans l'ancien ordre de chose sont venus à la nouvelle espérance, n'observant plus le

sabbat, mais le jour du Seigneur, jour où notre vie s'est levée par Lui et par sa mort... et c'est pour cela que nous tenons fermes avant d'être trouvés de véritables disciples de Jésus-Christ, notre seul Maître»⁽²⁾. Par ailleurs, le même évêque exhorte : «Ayez soin de vous rassembler plus fréquemment pour rendre à Dieu action de grâce et louange. Car quand vous vous rassemblez souvent, les puissances de satan sont abattues et son œuvre de ruine détruite par la concordie de votre foi»⁽³⁾. Et enfin, «si quel qu'un n'est pas à l'intérieur du sanctuaire, il se prive du pain de Dieu, car si la prière de deux personnes ensemble a une telle force, combien plus celle de l'évêque et de toute l'Église ! Celui qui ne vient pas à la réunion commune, celui-là déjà fait l'orgueilleux et il s'est jugé lui-même»⁽⁴⁾.

Au total, quel signe, quel témoignage donnons-nous de cette bonne nouvelle de victoire et de vie en communauté ? Unis à l'auteur de la lettre aux Hébreux «approchons-nous vers Dieu avec un cœur sincère et dans la certitude que donne la foi... Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres. Ne désertons pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous, d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour du Seigneur» (He 10, 22-26).

TOUS ENSEMBLE, PÈLERINS EN MARCHÉ VERS LE PÈRE

«Vous êtes tous compagnons de route», écrivait l'évêque d'Antioche à la communauté de Smyrne. Nous sommes tous en marche, engagés dans la même aventure avec le Christ dans l'Esprit. Nourris de la même parole et du même pain, nous sommes comme des frères dans le Seigneur, sur les chemins de la vie dans l'attente du jour nouveau, jour du premier matin, jour de la création nouvelle, jour de la nouvelle naissance déjà inaugurée dans l'Eucharistie. Les flammes de cette glorieuse espérance traversent les lettres de saint Paul et notamment celles adressées aux Romains : «Si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec Lui... et nous possédons, dans l'espérance, l'héritage de la vie éternelle». L'Eucharistie consacre l'Église, communauté d'espérance, communauté en marche dont les frères sont tous ensemble pèlerins de l'éternité. Dans la puissance du pain et du vin consacrés, nous sommes invités à marcher avec persévérance sur le chemin de la communion définitive avec le Père. «Dans l'Eucharistie, témoigne le pape Jean-Paul II, se trouve renfermée et déjà agissante la bienheureuse espérance qui alimente l'attente et le désir de l'Église

et de chaque croyant quant au retour du Seigneur : «Viens, Seigneur Jésus». C'est l'Église-Épouse qui dit au Christ, son Époux «Viens». Et il vient présent dans le pain et dans le vin consacrés, et Il confirme la promesse de son retour dans la gloire : «oui, mon retour est proche» (Ap. 22, 20)»⁽⁵⁾.

Dans l'Eucharistie célébrée jusqu'à ce que

viennne le Seigneur, se trouve signifié en plénitude le don de la vie éternelle. Ignace d'Antioche l'a prêté : «l'Eucharistie est le seul remède d'immortalité, antidote contre la mort, nourriture de la vie éternelle en Jésus-Christ». En ce sens, l'Eucharistie est la nourriture par excellence pour la route. En marche vers la terre promise, nous vivons du pain et du vin eucharistiques comme force et soutien sur les chemins de la vie terrestre. Communauté d'espérance, nous sommes en effet le peuple de l'attente, une attente active et vivante. Chaque célébration eucharistique et celle dominicale en particulier, est l'expression par éminence de cette attente de la glorification déjà et pas encore accomplie dans le Christ Jésus.

Comme les humbles témoins privilégiés de la fidélité de Dieu qui ne cesse de nous inviter à sa table, marchons dans la foi, l'espérance et la charité.

En union avec la Bienheureuse Vierge Marie, Celle qui a cru, avec les apôtres,

les martyrs et avec tous ceux qui, au cours du temps, ont vécu dans l'intimité avec le Christ, accueillons la grâce de demeurer des hommes vivants, des hommes debout qui font la gloire de leur Créateur aujourd'hui et pour toujours dans l'éternité. Amen !

NOTES

(1) Jean-Paul II, «Jésus-Christ, Unique Sauveur du monde. Pain pour la vie nouvelle» In *Osservatore Romano* n° 22 du 1^{er} juin 1999 PP. 7 à 9.

(2) Cardinal Gantini, «Le Christ, Source de vie pour le peuple de Dieu», Allocution d'accueil des congressistes de Lourdes, in *Doc Cath* n° 1813.

(3) Jean-Paul II, *Idem*.

(4) Saint Augustin, cf sermon à Denis.

(5) Cf. Concile Vatican II, «Sacrosanctum Concilium».

(6) Ordinaire de la messe, Prière eucharistique II.

(7) Jean-Paul II, op. cit. n° 10.

(8) Saint Augustin, Commentaire de saint Jean.

(9) Cardinal Gantini, «Eucharistie et Sacerdoce», Homélie lors du 42^{ème} congrès eucharistique à Lourdes.

(10) Jean-Paul II, op. cit. n° 19.

(11) Cf saint Léon le Grand, Discours 12, in *liturgie des heures, mercredi II semaine de Pâques*.

(12) Concile Œcuménique Vatican II, «Sacrosanctum Concilium» n° 106.

(13) Histoire de l'Église, notes de cours, grand séminaire Saint-Gall, Oudsh (Bénin) 2001.

(14) Saint Ignace d'Antioche, «Lettre aux Magnésiens» chapitre IX.

(15) Saint Ignace d'Antioche, «Lettre aux Éphésiens» chapitre XIII.

(16) *Idem*.

(17) Jean-Paul II, op. cit. n° 21.

Brice C. Ouinsou
Séminariste

INTENTIONS GÉNÉRALES ET MISSIONNAIRES DU PAPE JEAN-PAUL II POUR 2002

Les intentions générales et missionnaires du Saint-Père pour l'année 2002 :

JUILLET

Générale : Afin que les responsables et les disciples des différentes religions coopèrent à la recherche de la paix mondiale en commençant par la conversion du cœur et par le dialogue fraternel.

Missionnaire : Pour que, forts de leur baptême, les laïcs chrétiens engagent leurs énergies pour être le sel de la terre et la lumière du monde dans le cadre de leurs activités.

JUILLET

Générale : Pour les gouvernants et les responsables de l'économie et des finances du monde, afin qu'ils s'efforcent de trouver des modalités et des conditions qui garantissent à



chaque peuple les moyens nécessaires pour vivre dignement.

Missionnaire : Pour tous ceux qui souffrent de maladie en Afrique, victimes du Sida et d'autres graves infirmités, afin qu'ils fassent l'expérience de la consolidation et de l'amour de Dieu, grâce au service des médecins et de ceux qui les assistent avec amour.

AOÛT

Générale : Pour les chercheurs dans les domaines scientifique et technologique, afin qu'ils accueillent les appels incessants de l'Église à faire un usage avisé et responsable des succès obtenus.

Missionnaire : Pour les catéchistes des jeunes Églises, afin qu'ils témoignent fidèlement leur adhésion à l'Évangile.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LES 24 ET 25 AOÛT
2002, À LA GROTTÉ
MARIALE D'ARIGBO
DE DASSA-ZOUMÈ :

PÈLERINAGE NATIONAL ET CONSÉCRATION DU SANCTUAIRE MARIAL NOTRE-DAME

Dans les annales de l'histoire de la grotte mariale de Dassa-Zoumè, le dimanche 25 août 2002 sera marqué en lettres d'or. En effet, c'est ce jour voulu par le Seigneur qu'aura lieu la dédicace du sanctuaire marial de ladite grotte.

Dans un communiqué de presse, le recteur de la grotte Notre-Dame d'Arigbo de Dassa-Zoumè, le père David Fitzgerald OSA, invite la communauté chrétienne et tous ceux qui le désirent, à communier massivement à cet événement. Par leur présence filiale, ils manifesteront ainsi leur attachement à Marie, l'Immaculée Conception, notre Mère du ciel et de la terre à qui est dédié le sanctuaire d'Arigbo de Dassa-Zoumè.



Pose de la première pierre du sanctuaire en construction par Son Eminence le cardinal Ganin.

Les travaux de finition vont se poursuivre après la cérémonie de la dédicace du sanctuaire.

L'importance des travaux à effectuer, occasionnera assez d'investissement, financier surtout.

En conséquence, le recteur du sanctuaire, en communion avec le peuple de Dieu, souhaite voir largement manifester les bonnes volontés à travers des dons (surtout en argent) en vue de l'achèvement des travaux pour la gloire de Dieu et la fierté de ses filles et fils.

Le rendez-vous est donc pris pour les 24 et 25 août 2002 à la grotte mariale d'Arigbo de Dassa-Zoumè.

Que la grâce de Dieu nous accompagne tous.

La Rédaction

Note de la rédaction : En route pour Dassa-Zoumè, en vue de participer au pèlerinage, il est fortement conseillé, pour le déplacement, d'éviter l'excès de vitesse et les divers moyens de déplacement véreux. La prudence par tous est plus que conseillée.

LE CRI DE CŒUR D'UN INTELLECTUEL AFRICAÎN

Quand, sur les rayons de la librairie Notre-Dame de Cotonou, vous voyez un livre qui porte le titre « La mystique du semeur », vous ne vous y arrêtez pas forcément. Le titre n'accroche pas au premier abord. Il est tellement innocent et anodin. Le format du livre semble même banal. Mais quand vous l'ouvrez et le feuilletiez un instant, vous retenez votre souffle et buvez à longs traits les vérités époustouflantes, les indications pertinentes et les réflexions incisives qui en émaillent les pages.

L'auteur de cet ouvrage édité sur les presses de l'imprimerie I.P.C. d'Abidjan en Côte d'Ivoire, Alphonse Quenum, n'est pas un inconnu. Cet ecclésiastique béninois, que l'on présente comme l'un des prêtres écrivains les plus prolifiques de sa génération, est aujourd'hui professeur à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.), après avoir passé dix épuisantes années dans les geôles de la « révolution socialo-marxiste » béninoise. Libéré avec ses compagnons d'infortune après ses années de détention, Alphonse Quenum n'en a gardé apparemment aucune amertume. Cela, au contraire, a affiné ses idées novatrices et sa conscience de la lutte pour l'épanouissement de l'Homme et de l'Homme Noir. Sa capacité de réflexion est restée intacte et sa vaste culture révèle tout son talent dans les diverses publications qui font le bonheur de ses lecteurs.

La dernière en date, « La mystique du semeur », nous renvoie un peu aux idées sans complaisance et sans détour contenues dans « Eucharistie, rendez-vous d'Amour, de Vérité et de Paix » publié en 1997. L'homme a l'art consommé de déverser, à longueur de pages, un torrent de pensées vives et nettes sous des dehors plutôt discrets. « La mystique du semeur » est écrit comme le cri du cœur d'un prêtre, d'un intellectuel africain en face des turpitudes de notre Afrique et de notre monde.

Pourquoi ce titre : « La mystique du semeur » ? « Le semeur », explique l'auteur, apparaît dans tous les milieux, comme le symbole de la vie et de l'espoir... Le semeur est comme un croyant, un homme qui a foi en ce qu'il fait. Le semeur est un homme d'action, un homme généreux et ouvert, un homme d'espérance, un homme de patience, en un mot, un homme d'avenir

Alphonse QUENUM



LA MYSTIQUE DU SEMEUR

SEMEUR
D'AVENIR



dont le rêve d'agir ne veut pas s'éteindre ».

Et dans les soixante-quinze pages de cet opuscule riche et dense à souhait jaillit l'homme, sévère, caustique, profond, acéré, lucide, fier, patriote, sûr de lui et entraînant à sa suite la méditation de ceux qui vivent pour un idéal et qui se sentent équipés pour le réaliser. Alphonse Quenum sort des sentiers battus et dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas. C'est que le semeur auquel il s'identifie est un homme d'action consciencieux et honnête. Il ne s'accommode pas de demi-mesure qui favorise les paresseux et les resquilleurs de toutes natures. Il faut, suggère l'auteur, se mettre au travail, si nous voulons transformer profondément notre Afrique de plus en plus abandonnée au bord de la route de l'Histoire. Ceux qui essaient de secouer les cocotiers ne doivent pas craindre les vents contraires suscités par les laxistes de tous bords. Et Alphonse Quenum d'y aller de son encouragement sans faille : « Une âme d'élite ne se laisse pas facilement vaincre par les contrariétés et les épreuves. Elle écoute les critiques et continue d'avancer, en corrigeant ce qui le mérite, parce qu'elle croit en ce qu'elle fait et essaie de réaliser ce qu'elle croit ».

Les maux qui minent l'édifice Afrique sont immenses. Le népotisme, la concussion, la corruption, le parasitisme, la mendicité, le clientélisme clanique sont passés au crible de la plume incisive du prêtre écrivain qui assène le coup de grâce : « Pour bâtir un monde nouveau, il faut des personnes porteuses de conviction... Ceux qui changent de couleur selon le temps et les intérêts du moment sont des fantasques et des comédiens... Beaucoup d'intellectuels africains dont on attendait qu'ils

soient des hommes de conviction, par formation professionnelle, faute de l'être par honnêteté intellectuelle se plaisaient à ce jeu de caméléon », regrette-t-il « Ces gloutons du présent ne ressemblent en rien aux semeurs d'avenir, accuse l'auteur. Ils forment cette gent cynique qui a le mauvais génie d'exceller dans l'art de faire croire où la ruse et l'hypocrisie tiennent lieu de méthode, la cupidité sert de moyen et la violence d'argument ».

Ayant dit tout ceci avec la vigueur et la conviction que l'on constate, l'homme se défend tout de même de cultiver l'afro-pessimisme. « Tout n'est pas paumateur dans notre continent », reconnaît-il. Heureusement.

Humble et réaliste, l'auteur assure ne proposer aucune recette infaillible, encore moins une vérité révélée. L'essentiel, souhaite-t-il, c'est que chacun continue la réflexion et tienne la route. L'essentiel, c'est de ne pas se laisser vaincre par les critiques et les chutes. C'est vrai, reconnaît le prêtre-écrivain, l'arbre qui tombe fait beaucoup de bruit et celui qui pousse ne se fait pas entendre. C'est bien cela le mystère de l'ensemencement.

Enthousiaste et emballé à la lecture de cette plaquette, j'ai voulu donner à d'autres le goût de la lire pour en extraire la volonté et les moyens d'une conversion des mentalités qu'ils souhaitent sans toujours trouver les moyens d'y parvenir. L'entreprise n'a pas été aisée. Le texte est immense. Le résumé n'était pas évident. Chaque page s'anime et s'enflamme au contact de la braise ardente qui couve dans l'âme du père Alphonse Quenum.

Ce livre ne se feuillète pas. Il se lit d'un trait, sans s'arrêter. Toute personne, ennemie sincère de la médiocrité, de l'immobilisme et de l'inaction doit en faire un livre de chevet. Quand on finit de le lire, on a plus que soif d'agir et de changer le monde. On ne sort pas de la lecture de cet ouvrage indemne. On est bouleversé au fond de soi. Et cela, le père Alphonse Quenum a le secret de le faire. Avec quel effacement, mais aussi avec quelle efficacité ! Tout un art.

Nicolas HAZOUMÉ
Paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant Jésus
Azoukissé

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT : LE RISQUE DE L'AFFAIBLISSEMENT

Le nouveau partenariat pour le développement (NEPAD). Tel est le plan de développement imaginé en ce début du troisième millénaire par les pays africains pour engager le continent sur la voie d'un réel développement : le développement durable. Né de la fusion du plan MAP qu'incarne le président sud africain Thabo Mbeki et le plan OMEGA qu'incarne le président Abdoulaye Wade, en juillet 2001 à Lusaka, le NEPAD se veut la boussole du développement global de l'Afrique.

Pour l'essentiel le NEPAD repose sur trois axes :

— Primo : la prévention et la gestion efficace des conflits qui assaillent l'Afrique.

— Secondo : Développer le panafricainisme.

— Tertio : Développer les secteurs stratégiques que sont les infrastructures routières, l'éducation, la santé et l'agriculture.

En gros, dans le cadre du NEPAD il s'agit de la création d'un grand marché pour l'Afrique et la projection d'une vision à très long terme du développement du continent, mettant accent sur les conditions pouvant permettre de drainer des flux financiers et privés en vue du développement du continent.

Cette vision du développement de l'Afrique est globalement partagée par plus d'un. Bien qu'il ait été adopté au premier sommet de l'Union africaine en Afrique du Sud au début de ce mois, force est de reconnaître que l'unanimité n'est pas faite autour de ce plan. La première passe d'arme a été donnée par le président Libyen Moamar Kadhafi, en pleine conférence de l'Union africaine. Ensuite et après le sommet de Durban, Kadhafi a engagé une véritable croisade contre le NEPAD. Pour lui, le NEPAD est un plan de développement occidental

importé en Afrique, par conséquent inadapté au développement du continent. Les organisations non gouvernementales ont spécialement fait le déplacement en Afrique du Sud pendant la tenue du 1^{er} sommet de l'Union africaine pour critiquer violemment le NEPAD. Pour ces ONG, la seule solution pour développer l'Afrique est d'effacer les dettes des pays africains. Ce qui permettrait d'utiliser ces ressources pour financer le développement de l'Afrique.

Par ailleurs un grand économiste sénégalais a dénoncé le NEPAD qui serait, pour lui, une forme de recolonisation après l'échec des programmes d'ajustement structurel en Afrique.

Le président gambien Yaya Jaham dénonce le NEPAD qui serait, selon lui, une pure farce. Mathurin H., éminent professeur à l'Université de Miami aux États-Unis, en-

fonce le clou. Pour lui, il est absurde que le NEPAD repose sur des promesses au lieu d'engagements comme c'était le cas dans la charte de l'OUA. Quel recul ?

À l'analyse de la mission assignée au NEPAD et les moyens dont il dispose, tout pousse à dire qu'il est créé avec quelques insuffisances congénitales. Le fait même que son financement tel que indiqué se repose essentiellement sur l'apport étranger n'augure pas d'un avenir serein. L'attitude des pays développés à son égard en dit déjà long. Et cela s'explique par le fait qu'ils ne sont pas prêts à honorer certains engagements pris dont entre autres la mise à disposition du développement des pays en voie de développement 0,7% de leur PIB. En clair le nouveau plan de développement de l'Afrique a du plomb dans l'aile.

Alain Sessou

NIGER : CES FILLETES-MÈRES QU'ON ASSASSINE

Mariage précoce ou viol légalisé ? Au Niger, près d'une femme sur deux a été mariée avant l'âge de 15 ans. Trop jeunes pour enfanter, des fillettes meurent en couches. D'autres deviennent stériles ou handicapées, sont répudiées et rejetées par leur famille...

Les malheurs de Gomma ont commencé alors qu'elle avait 12 ans. Aujourd'hui encore, elle n'arrive pas à dire ce qui s'est réellement passé. « Un jour, mes parents m'ont demandé de leur donner le nom de mon futur mari », raconte-t-elle d'une voix vacillante. Stupéfaction de la fillette qui jouait encore à la poupée avec ses copines. Au bout d'une semaine, et conformément à la tradition, son destin est scellé. Malgré ses multiples tentatives de fugue et une grève de la faim, le mariage est célébré en grandes pompes. Les parents jubilent.

Dans la case nuptiale, Gomma se rebiffe et refuse de céder à son mari. Au quatrième jour, la rebelle est livrée, de force, aux assauts sexuels de son époux. Cette nuit-là, malgré les cris de la jeune épouse encore vierge, le mariage est consommé dans l'indifférence générale. Le mari comblé offre mouton et argent à sa belle-famille, des bijoux, en or à sa femme. L'honneur de la famille est sauve.

L'accouchement de la « jeune femme », une année après, est un calvaire. Trois jours de souffrances et l'enfant n'a pas survécu. Gomma souffre à vie d'une fistule vésico-vaginale. Cette affection qui provoque incontinence et stérilité frappe des milliers de femmes nigériennes trop jeunes pour accoucher car leur bassin est trop étroit. Aujourd'hui, Gomma cache sa honte et pleure en silence sur sa vie à jamais brisée. Son mari a eu tout fait de la répudier et, même au sein de sa famille, elle est considérée comme une pestiférée.

MARIÉE À DIX ANS, QUATRE ENFANTS EN SIX ANS !

Dijé a eu plus de chance. Si l'on peut dire. À neuf ans, on la prépare au mariage en la gavant et lui faisant ingurgiter mixtures et décoctions diverses pour qu'elle devienne plus vite une femme. Les résultats sont ahurissants. Dijé, mariée une année après, met quatre enfants au monde en

moins de six ans. Mais dans sa tête, elle est restée l'enfant qu'elle est en réalité, c'est-à-dire la grande sœur à ses propres enfants.

Une étude menée en 1995 par le Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement (Ceprod), un organisme de l'Institut du Sahel, révèle que 45% des Nigériennes se marient avant 15 ans, contre 9% au Burkina Faso, 17% en Gambie et 19% au Sénégal. Des chiffres qui confirment une autre enquête conduite en 2000 par l'Unicef : 44% des Nigériennes, actuellement âgées de 20 à 49 ans, ont été mariées avant l'âge de 15 ans, contre 34% au Tchad et 21% au Burkina.

Les régions de Maradi, Zinder, Diffa et pratiquement toutes les zones rurales du pays détiennent les tristes records en matière de mariages précoces. Ceux-ci sont à l'origine de maux qui assaillent la mère et l'enfant : micro-traumatismes sexuels, infections diverses dont les MST et le sida, frigidité, infertilité primaire et secondaire, cancer du col de l'utérus, avortements, difficultés lors de l'accouchement, incontinence urinaire, fistules, mortalité maternelle et infantile. Ils sont aussi source de divorces, de répudiations, de fugues, de prostitution et de marginalisation sociale...

Selon l'Unicef, 30% des abandons scolaires des filles au Niger découlent des mariages précoces. 80% des cas de fistules obstétricales sont apparus chez des filles âgées seulement de 13 à 17 ans. Il existe aussi une forte corrélation entre la mortalité maternelle et la précocité du premier accouchement. Plus la femme est jeune, plus elle risque de mourir en couches. La mortalité infantile dépend aussi de l'âge de la mère. Sur 1000 enfants nés de femmes de moins de 20 ans, 77 mourront à moins d'un mois et 178 n'atteindront pas avant un an.

RELIGION, COUTUMES ET TRAITEMENTS INTERNATIONAUX

Pourquoi une telle hécatombe ? Les causes « sont multiples et multidimensionnelles et tirent leurs sources de nos réalités socioculturelles », estime Mme Fomakoye Aichatou, la ministre du Développement social, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant. Le « Forum national sur les mariages précoces », tenu à Maradi en janvier 2002, co-organisé par l'Unicef et l'Association des chefs traditionnels du Niger accuse la religion, dont l'emprise sur la vie des citoyens est réelle dans ce pays à plus de 95% musulman. Pourtant, l'islam classe les hommes en trois catégories distinctes : « Ceux qui exagèrent dans la précocité du mariage ; ceux qui exagèrent dans le retard du mariage ; ceux qui adoptent une position médiane entre ces deux positions extrêmes ». Selon l'imam de la mosquée du vendredi de l'université de Niamey, citant un hadith (ndir : parole du Prophète), « on ne marie pas la veuve sans son avis, ni la vierge sans son autorisation ».

Jadis, la coutume exigeait de la jeune mariée qu'elle transite par le logis de sa belle-mère qui prenait le soin de parfaire son éducation et de la préparer à son futur rôle d'épouse et de mère. « Force est de constater qu'aujourd'hui, sous le coup de la crise, de la dislocation de la cellule familiale et de la perte de certaines valeurs sociales, cette importante étape a été court-circuitée », constate Mme Sidi Fatouma, directrice de la promotion de la femme au ministère chargé de la Promotion de la femme. Elle siège au comité interministériel « chargé de réfléchir sur les causes et les conséquences des mariages précoces et d'en faire toutes propositions utiles ». Beaucoup reste encore à faire dans ce pays, dont la signature figure pourtant au bas de la Convention relative aux droits de l'enfant et des traités sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes.

Ibbo Daddy Abdoulaye

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

▲ Les États-Unis ont annoncé lundi 22 juillet l'arrêt de leur financement, d'un montant de plusieurs dizaines de millions de dollars, au fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Et pour cause : la première puissance du monde accuse le Fnuap de favoriser l'avortement et la stérilisation des femmes.

▲ Selon une estimation de Dejene Aredo, économiste à l'Organisation de recherche en Sciences Sociales d'Afrique de l'Est, la perte sèche qu'enregistre l'Afrique à cause de la fuite de ses cerveaux vers les pays occidentaux serait 4 milliards de dollars soit environ 3 000 milliards de F CFA par an.

▲ 20 mille Africains hautement qualifiés quittent le continent chaque année pour de meilleures rémunérations et conditions de travail dans les pays riches.

▲ 35% des cadres africains envoyés en Europe par leurs pays pour des stages de perfectionnement ne reviennent pas à l'issue de leur formation.

▲ Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Communauté internationale devra consacrer 24 milliards de dollars (soit près de 18 000 milliards de F CFA) pour réduire de moitié seulement le nombre de personnes qui souffrent de la faim d'ici à 2015.

▲ Selon les chiffres de la Banque mondiale, l'aide publique au développement (APD) accordée à l'ensemble des pays africains est tombée de 17,2 milliards de dollars, soit environ 12 900 milliards de F CFA en 1990 à 12,3 milliards de dollars soit environ 9 225 milliards de F CFA à la fin de 1999, soit près de 30% de baisse.

▲ Les pays de l'Union Européenne se sont engagés à porter leur aide publique au développement à 0,39% de leur PIB d'ici 2006 contre 0,33% actuellement. Les États-Unis ont décidé eux, de l'augmentation de 10 milliards de dollars soit près de 7 500 milliards de F CFA par an à 15 ou 16 milliards de dollars (11 250 milliards de F CFA ou 12 000 milliards de F CFA).

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

ACP-UNION EUROPÉENNE RETARD À L'ALLUMAGE POUR L'ACCORD DE COTONOU

Signé depuis plus de deux ans, l'Accord de Cotonou n'est toujours pas entré en vigueur. La moitié des pays de l'Union Européenne ne l'ayant pas encore ratifié, les Acp attendent.

Les négociations commerciales entre le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et les 15 pays membres de l'Union Européenne (UE) devraient s'ouvrir à l'automne à Bruxelles. Ce rendez-vous, fixé au 27 septembre 2002, permettra de définir le

cadre des futurs accords de partenariats économiques entre les deux protagonistes. Schématiquement, les accords prendront la forme de Zones de Libre Échange impliquant les « Quinze » et des ensembles régionaux bien identifiés. À partir du 1^{er} janvier 2008, ils se substitueront

aux accords de type « Lomé » qui régissent actuellement les relations économiques ACP-UE. Il s'agit de se conformer ainsi aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui interdisent désormais aux États de nouer des accords tarifaires ou préférentiels.

ministérielle, fin juin en République Dominicaine (cf. encadré ci-dessous).

Les conséquences du retard dans l'application des accords pèsent lourd sur la coopération ACP-UE. Le blocage touche les reliquats de plusieurs Fonds européens de développement (FED), au total 20 milliards d'euros (environ 1200 milliards de F cfa) dont 13,5 milliards d'euros au titre du 9^e FED.

SIGNATURES EN PANNE

Panne de signatures. À quelques semaines de l'ouverture des discussions, le climat entre les ACP et l'UE est loin d'être au beau fixe. Deux raisons à cela. Premièrement, le retard de deux ans dans l'application de l'Accord de Cotonou, de juin 2000, repoussant d'autant l'allocation des fonds et mettant ainsi à mal les caisses des ACP. L'Accord signé dans la capitale béninoise ne peut, en effet, entrer en vigueur que s'il est ratifié par les deux tiers des États ACP et l'ensemble des 15 membres de l'UE. Si les premiers ont rempli leur engagement (57 des 77 membres l'ayant ratifié), seuls 7 pays européens (Danemark, Royaume Uni, Suède, Finlande, France, Allemagne et Irlande) sur 15 ont déjà apposé leur signature. Parmi les grands absents, figure la Belgique, pays hôte des instances européennes. Les récentes élections dans plusieurs pays d'Europe seraient notamment à l'origine du retard.

Autre point de désaccord : les ACP refusent l'intégration d'acteurs non gouvernementaux dans le partenariat, une disposition adoptée à l'initiative de l'UE, donc des bailleurs, à laquelle l'ACP ne peut d'ailleurs s'opposer que pour la forme. Le sujet a fait l'objet de nombreuses discussions lors d'une session

« J'avais parié, avec mon collègue européen, pour savoir qui des ACP ou de l'Union Européenne aurait ses signatures en premier. Ce sont finalement les ACP, car il y a eu des changements politiques dans plusieurs pays européens. J'espère qu'avant la fin de l'année 2002, les Quinze vont finir leur ratification », confie Gabriel S. Akunwofor, ambassadeur du Nigeria auprès de la Commission Européenne, également président du Comité des ambassadeurs ACP.

Côté européen, on tente de justifier ce retard. Pour Bernard Petit, négociateur de la Communauté Européenne, celui-ci tient à deux sortes de raisons : « La Belgique, par exemple, a des procédures très lourdes, qui imposent le passage par des parlements régionaux, ce qui prend un peu plus de temps. Ensuite, certains pays ont connu des élections législatives qui ont retardé le processus ». Jusqu'à quand ? « Nous avons eu, poursuit M. Petit, des réunions communautaires qui me laissent penser qu'avant la fin de l'année, l'Accord de Cotonou sera ratifié au niveau européen et on pourra le mettre en œuvre dès janvier 2003 ».

Mamadou Diop (Syfia France)

LA CNUCED CRITIQUE LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE

(MFI) La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a estimé, fin juin, que si les tendances actuelles se poursuivaient, 450 millions de personnes vivront avec moins d'un dollar par jour d'ici 2015, soit près de 30 % de plus qu'aujourd'hui. La Cnuced, pour qui les politiques d'ajustement structurel sont trop rigides, estime par ailleurs que doubler le revenu des ménages pourrait entraîner une importante réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA).

Dans son rapport sur les PMA, la Cnuced, qui analyse pour la première fois la pauvreté dans l'ensemble de ces pays, dresse un constat alarmant. Selon ses nouvelles estimations, en effet, les quatre cinquièmes de la population des PMA vivaient avec moins de deux dollars par jour en 1995-1999, leur consommation privée moyenne dépassant à peine un dollar par jour. La pauvreté, souligne par ailleurs la Cnuced, est particulièrement grave sur le continent africain qui compte 34 des 49 pays classés dans cette catégorie. La proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour est passée de 56 % dans les années soixante-dix à 65 %, vingt ans plus tard. Si les PMA asiatiques ont enregistré de meilleurs résultats, deux tiers de leur population vivent cependant avec moins de deux dollars par jour.

La Cnuced déplore que les programmes d'ajustement structurel imposés dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix aux PMA n'aient pas suffi à faire reculer la pauvreté. Son dernier rapport montre même que « l'incidence de l'extrême pauvreté n'a pas diminué dans les pays qui ont engagé ces programmes, y compris dans le groupe de ceux qui ont été mis en œuvre correctement ». Elle regrette donc « la rigidité » d'organismes comme le FMI et la Banque mondiale qui subordonnent l'aide au développement à une bonne application de ces politiques d'ajustement structurel. Pour la Cnuced, il est en effet « urgent d'accroître l'aide et d'améliorer son efficacité ». Elle se félicite que la forte baisse des flux d'aide aux PMA qui s'était amorcée dans les années quatre-vingt-dix ait cessé depuis deux ans. Elle regrette toutefois que la valeur réelle de cette aide pour le développement reste inférieure de 49 % par rapport aux chiffres de 1990.

FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ, C'EST POSSIBLE

La Cnuced propose une nouvelle approche pour faire reculer la pauvreté. Elle estime en effet que les stratégies de réduction de la pauvreté ne doivent pas cibler uniquement les 20 % d'habitants les plus démunis. Elles doivent plutôt s'attacher, par le développement, à relever le niveau de vie de la majorité de la population. Pour ce faire, la Cnuced préconise de doubler, le plus rapidement possible, le niveau de vie moyen des ménages. « Si la consommation privée par habitant doublait, la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour passerait de 65 % à moins de 20 % », souligne ainsi le rapport.

Le lien entre la diminution de l'extrême pauvreté et l'augmentation de la consommation moyenne dans les PMA est une donnée nouvelle et la Cnuced considère cette découverte importante, tout comme le lien qui existe entre l'extrême pauvreté et la dépendance à l'égard des produits de base. Dans certains pays, en effet, au sous-sol riche en minéraux ou en produits pétroliers, l'augmentation du PIB, liée à l'exportation de ces ressources, ne traduit pas souvent une réduction de la pauvreté. La Cnuced estime ainsi qu'il est important d'encourager dans les PMA le développement d'une industrie de transformation qui puisse affranchir ces pays des aléas des cours des marchés internationaux.

Mounia Daoudi

LA SOCIÉTÉ CIVILE INDÉSIRABLE ?

L'application prochaine de l'Accord de Cotonou donne lieu à un vigoureux débat entre les ACP et l'UE. Le différend porte sur l'implication des acteurs non étatiques dans le partenariat. Pour la première fois, comme le stipule une disposition de l'Accord de Cotonou, la coopération ACP-UE prévoit la participation d'acteurs dit « non gouvernementaux » qui recevront « au plus » 15 % du budget. Une clause qui fait grincer des dents chez certains États ACP peu disposés à partager la cagnotte.

Fin juin, lors de leur 75^e session ministérielle de Punta Cana, en République Dominicaine, les ACP ont une nouvelle fois exprimé leur opposition à cette initiative, mais ils sont également apparus divisés

entre eux sur la question. En pratique, ils n'ont aucun moyen de s'opposer à une conditionnalité de leurs bailleurs qui, du reste, figure en bonne place dans le texte. De fait, la coulèbre est déjà avalée. Ce qui n'empêche pas les ACP de livrer ce combat d'arrière-garde.

Imposée par Bruxelles, cette exigence a pour but de redonner du souffle à une coopération élabourée, ces dernières années, par plusieurs scandales de détournements tant du côté des ACP que des Quinze. Il s'agit aussi de préparer la transition vers les prochains accords de partenariats économiques qui ne peuvent être viables sans un secteur privé fort et structuré.

M. D.